

La diachronie sémantique et morphosyntaxique d'une construction : à la légère

Martin Hummel (Université de Graz)

Introduction

La langue française dispose d'un nombre important de syntagmes prépositionnels à fonction adverbiale, tels que *en vain*, *au juste*, *pour le vrai*, *à la douce*, *à la hâte*, *en fait*, etc. Ces groupes adverbiaux à base lexicale adjectivale ou nominale n'ont reçu qu'un intérêt limité de la part des grammairiens (v. état de l'art dans Hummel *et al.* 2019). Deux motifs principaux peuvent expliquer cette situation. D'une part, ces syntagmes ne sont pas considérés comme faisant partie de la classe de l'adverbe, mais comme des périphrases adverbiales, c'est-à-dire des unités secondaires. D'autre part, ils sont classés comme *locutions adverbiales*, à savoir comme unités lexicalisées dont l'étude relève de la lexicologie et non de la grammaire. Par conséquent, on les trouve soit dans les dictionnaires généraux, soit dans les dictionnaires de phraséologismes (v. Section 4.2).

Historiquement, la priorité donnée à d'autres types d'adverbes, notamment à ceux formés avec le suffixe *-ment*, a contribué à marginaliser l'adverbe prépositionnel. L'action puriste en a réduit le nombre, favorisant ainsi la survie d'un petit nombre de variantes, voire d'une seule variante sous forme de locution figée. Illustrons cet effort de sélection avec l'exemple de *enfin*, variante univerbée de *en fin* (v. Hummel 2018c) :

Fin, ne se met point seul pour *enfin* : à la fin, à la parfin, est vulgaire : *en fin* : *en fin finale*, antique : *sur la fin, finalement* : *finablement* antique & hors d'usage (Oudin 1972 [1632] : 278 et 1972 [1640] : 275)

La citation fait état d'une série de variantes apparemment présentes dans l'usage du XVII^e siècle, dont le nombre se réduira progressivement. Ainsi, Hummel *et al.* (2019) recense un grand nombre de variantes d'adverbes prépositionnels à base adjectivale en ancien français, dont la plupart ont disparu depuis. Ajoutons à cette liste les variantes qui figurent dans l'entrée *mal* du *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler & Lommatzsch (TL) :

a mal 'avec ressentiment', *por mal* 'malintentionné', *par mal* (opposé à *par bel*) 'avec rancœur, avec hostilité'

La normalisation de la langue française ayant affecté avant tout la métropole, les traces de l'ancienne productivité persistent dans les variétés plus périphériques de la Francophonie, comme le français parlé dans les zones rurales du Québec (v. Wissner & Gagnon, à paraître) :

aller à mal 'être malade/s'aggraver', *trouver quelque chose à de mal* 'ressentir l'absence de quelque chose', *tourner (quelque chose) en mal*, *virer (quelque chose) en mal* 'insister sur les aspects négatifs de quelque chose'

Le projet *The Third Way : Prepositional adverbials from Latin to Romance* a largement confirmé la vitalité des adverbes prépositionnels dans les variétés périphériques des langues romanes (Hummel *et al.*, à paraître).

Suivant la tradition grammaticographique qui considère les adverbes prépositionnels comme des locutions lexicalisées, le TLFi présente *à la légère* comme locution de l'adjectif *léger* :

À la légère. Avec peu de sérieux, avec précipitation. *Prendre les choses à la légère* (anton. *au sérieux*). *Ce titre, ayant été d'abord publié un peu à la légère, n'a pu être ensuite retiré* (Sainte-Beuve, *Volupté*, 1834).

Le groupe est effectivement figé, sauf pour le verbe, qui peut varier. *Prendre à la légère* atteint toutefois un niveau élevé de lexicalisation en raison de sa grande fréquence (v. Section 2.1).

Outre la connaissance de ses origines, l'intérêt de recherche que présente l'étude de l'adverbe *à la légère* réside dans sa complexité sémantico-pragmatique. En effet, cet adverbe n'est pas un simple adverbe de manière, au sens d'un modificateur direct du verbe qui dénote une propriété intrinsèque de l'action verbale, comme dans les exemples *travailler rapidement* ou *travailler dur* (v. Hummel 2026). Le synonyme suggéré par le *Petit Larousse*, *inconsidérément*, le met en évidence. *À la légère* fait en effet allusion aux conséquences possibles de l'action verbale, donc à une circonstance, et ceci à partir de la perspective subjective du locuteur qui estime que l'agent ne pondère pas suffisamment ces conséquences. Étant donné que l'attitude subjective du locuteur, tout comme l'ensemble des marqueurs du discours et d'autres unités linguistiques métadiscursives, peuvent être considérés comme des circonstances du dire, on peut affirmer que l'adverbe prépositionnel *à la légère* opère un mélange (*blending* ; v. Langacker 2008 : 50-54) de la modification de manière (de faire quelque chose) avec des implicatures circonstancielles. On peut penser que la préposition à la tête du syntagme joue un rôle dans ce mélange de manière et circonstance : la préposition souligne la pertinence des circonstances alors que la modification de manière est marquée par la position syntaxique (v. Section 2.1).

Selon Croft (2022 : 267-268) le fait de 'situer' un référent fait partie des fonctions assumées par les modificateurs. En fait, le modificateur d'un verbe participe à la complexité de l'événement verbal (Croft 2022 : 881). Ceci donne lieu à des effets de modification très différenciés, comme le met en évidence le *event-modification frame* des adjectifs-adverbes du type *aller direct, jouer facile*, etc. (v. Hummel 2018a).

Je voudrais attirer l'attention sur un parallèle frappant (v. Hummel, à paraître a). Dans le groupe nominal *un voyage présidentiel*, on a l'habitude de classer le modificateur comme un *adjectif relationnel* paraphrasable avec *le voyage du président*, donc au moyen d'une préposition. Dans *à la légère*, on peut dire que le type de modification inclut également une relation avec ce qui appartient aux circonstances discursives et situationnelles de l'action verbale. J'ai donc proposé la notion d'*adverbe relationnel* (Hummel 2024), qui permet de cerner assez bien la fonction nucléaire des adverbes prépositionnels. L'adverbe *inconsidérément* serait également relationnel, mais sans que ce fait soit marqué explicitement, comme le fait la préposition dans *à la légère*.

Historiquement, les syntagmes prépositionnels ont pénétré la syntaxe latine à partir de ce que l'on appellerait, dans la syntaxe moderne, la périphérie de la phrase. Dans le passage au latin tardif, ils ont progressivement remplacé les cas 'périphériques', comme l'ablatif ou d'autres cas servant à exprimer des circonstances, surtout de lieu, de direction et de temps (Pinkster 1990). Ceci expliquerait, du moins comme hypothèse, la conservation d'une 'mémoire circonstancielle' à mesure que ces syntagmes ont pénétré le cœur de la phrase, devenant également des modificateurs du verbe. Le *blending* manière-circonstance serait donc le reflet de ce processus historique.

Rappelons également la précision apportée par Coseriu (1987, 1988) au sujet du fameux processus d'analytisation du latin lors de sa transition vers les langues romanes. Dans le cas des adverbes prépositionnels, on pourrait postuler des transitions analytiques du type lat. *brevī* > lat. *in brevī* > fr. *en bref*. Selon Coseriu, le processus aurait été limité aux relations *indirectes*, tandis que la position syntaxique aurait servi, à elle seule, à marquer les fonctions de sujet ou objet (*Pierre bat Paul*), ainsi que la modification *directe* de l'adjectif (du type *arbre vert*) et l'adverbe de manière (du type *courir vite*). Autrement dit, l'analytisation aurait essentiellement affecté les circonstances indirectement liées à l'événement verbal, ce qui correspond assez bien aux caractéristiques des adverbes prépositionnels (cf. aussi Ledgeway 2012).

L'expansion des structures analytiques a marqué le propre domaine de la préposition, donnant lieu à des prépositions complexes telles que *devant* ou *d'à côté*, etc. (v. Fagard 2012, 2020 et Fagard *et al.* 2019). Par ricochet, le développement des prépositions complexes a fini par affecter également les adverbes prépositionnels, notamment dans les unités univerbées, (*demain* < Lat. DE MANE, à *de mal*, etc.), souvent combattues par les normes linguistiques (v. Section 4.2.1).

Cet article aborde la diachronie morphosémantique du syntagme prépositionnel à *la légère*, en adoptant une définition de la sémantique qui prend en compte les facteurs pragmatiques et discursifs. La Section 1 apporte quelques précisions terminologiques et spécifie l'approche théorique. La Section 2 analyse l'usage du XXI^e siècle à partir des données de Frantext¹, afin de proposer un *frame sémantique* de la construction dans les perspectives *top-down* et *bottom-up*. La Section 3 propose une analyse sémantique diachronique de *à la légère* depuis sa première occurrence au XVI^e siècle, toujours selon les données de Frantext. La Section 4.1 se demande dans quelle mesure le syntagme *de legier /de léger*, usuel en ancien et moyen français, mais en voie de disparition au XVI^e siècle, peut être considéré comme prédécesseur de *à la légère*. Pour mieux comprendre ce remplacement, la Section 4.2 examine également de la diachronie de la combinaison *à la* qui finit par former un paradigme adverbial en français (*à la bonne franquette*, *à l'ancienne*, *à la douce*, *à la dure*, etc.).

1. Terminologie et approche théorique

L'approche adoptée combine la linguistique fonctionnelle (sans adhésion à une école précise) avec la sémantique cognitive. Le critère fonctionnel justifie le choix de parler d'*adverbes* tout court plutôt que d'*adverbiaux* pour désigner les 'paraphrases' du type *à la légère* : je refuse ainsi la connotation d'unités de seconde classe par rapport aux classes de mots consacrées. En fait, les grammaires les traitent ainsi, avec l'exception notable de la *Grande grammaire historique du français* (GGHF 2020 : 878-885). On parlera donc d'adverbes prépositionnels pour désigner ce qui est plus proprement nommé *syntagmes prépositionnels à fonction adverbiale*. Pour une critique plus générale des approches fondées sur les classes de mots traditionnelles, voir Croft (2022 : 84-94).

On utilisera par ailleurs le terme de *construction* pour désigner les adverbes prépositionnels. Cette construction fait partie d'une construction superordonnée dominée par le verbe : *prendre/faire/suggérer/dire à la légère*. Nous n'adoptons cependant pas la définition goldbergienne, qui considère la construction comme signe linguistique tout fait combinant une structure morphosyntaxique et une signification unitaire qui ne peut pas être entièrement déduite de ses composants (Goldberg 1995 : 1-7 ; 2006). Pour des raisons détaillées dans Hummel (2018a), il convient plutôt d'opter pour une définition plus souple, plus classique, qui comprend notamment l'existence de constructions librement composées pouvant, le cas échéant, subir des tendances de lexicalisation aboutissant à une unité à sens figé. Pour reprendre les termes de Goldberg, il convient de combiner une approche *top down*, qui envisage la syntaxe comme produit de constructions toutes faites que l'on peut éventuellement considérer comme signes linguistiques, avec une approche *bottom up* qui tient compte du rôle des composants de la construction et des règles qui aident à définir leur interaction et leur résultat (Goldberg 1995 : 24).

Le choix du terme de *construction* se justifie également par rapport à la tradition syntaxique qui consiste à analyser des phrases entières (aussi chez Goldberg). Depuis le travail fondateur de Schiffrin (1987), l'analyse du discours a largement montré que le discours oral informel, loin

¹ Dans cet article, les citations sont de Frantext sauf si une autre source est indiquée. Les datations et la graphie des auteurs et des titres de toutes les attestations de l'ancien français sont celles du complément bibliographique du DEAF (DEAFBiblél), même si les citations proviennent du TL ou de Frantext.

de se présenter comme un ensemble de phrases complètes organisées en un texte cohérent, est le plus souvent composé de ‘bribes’ de discours, c’est-à-dire d’unités aux contours variables. En réalité, l’enfant ne commence pas l’école en maîtrisant déjà l’art de la phrase entière, mais il l’apprend comme modèle idéal de la culture linguistique environnante, clairement dominée par l’écrit. Le dogme de la phrase entière, qui domine en syntaxe, comporte donc déjà un biais ‘éduqué’. Si, de plus, les linguistes émettent des jugements de grammaticalité par rapport à ce cadre syntaxique, on aboutit à des analyses biaisées par la correction linguistique, qui se heurtent trop souvent à ce que l’on trouve dans les corpus. Qu’on me permette, en l’occurrence, d’attirer l’attention sur le *Dictionnaire historique de l’adjectif adverbe*, qui invalide le dogme de l’invariabilité de l’adverbe dans pratiquement toutes ses entrées (Hummel & Gazdik 2021). Ceci remet en cause des ‘analyses’ dogmatiques du type « Parce qu’il est invariable, l’adverbe est à rapprocher des prépositions et de conjonctions (François *et al.* 2002 : 94) » (cf. « toujours invariable » GGF : 863; aussi GGHF : 913).

L’analyse sémantique d’une construction est complexe. Nous avons déjà vu que l’analyse de *à la légère* nous oblige à prendre en compte la subjectivité du locuteur, la situation de communication et les dommages latéraux futures de l’action, soit un ensemble de facteurs d’ordre pragmatique. Il convient donc de procéder à une analyse qui n’opère pas de séparation stricte entre les facteurs sémantiques et pragmatiques (Goldberg 1995 : 7). De plus, combiné à un verbe, l’adverbe prépositionnel participe au monde ouvert par la valence du verbe, donc d’un ensemble d’actants et de circonstants, pour employer les termes de Tesnière (1959). Il est donc clair que les modèles du signe linguistique proposés par Saussure (1922), qui le présente comme unité de signifiant et signifié au niveau du système de la langue, ou par Ogden & Richards (1923), qui y ajoute la référence au monde extralinguistique, ne satisfont pas aux exigences de l’analyse d’une construction. Ceci vaut également pour mon propre modèle, la pyramide sémiotique à trois dimensions, qui insiste sur le fait que le contenu d’un signe linguistique ne se limite pas au concept lexical, puisqu’il le combine avec un contenu grammatical (Hummel 2016). On a ainsi l’habitude de citer les verbes à l’infinitif, oubliant trop souvent que cet infinitif ouvre la porte à tout un programme qui convertit le référent en événement, et qui fait que même les verbes d’état, tels *être*, se réfèrent à un état variable dans le temps et dans l’espace : *je suis / tu es / il est / je serai, j’étais*, etc. Ce « programme » (Gauger 1971 : 48) distingue le verbe des noms qui en mobilisent un autre : *l’homme, les hommes*. La même substance extralinguistique est conceptualisée comme chose par *Pierre*, et comme événement par *pétrifier*. Quant au syntagme *à la légère*, il n’est peut-être pas sans importance de tenir compte de son contenu grammatical, dominé par la préposition, et que l’on peut appeler fonction, mais qu’il faudrait éventuellement spécifier en termes de conceptualisation grammaticale, pour ne pas se contenter de dire que c’est un syntagme prépositionnel. La langue sert à communiquer des contenus, et le contenu « syntagme prépositionnel », qui satisfait le syntacticien, n’a aucun sens pour le locuteur. Cela dit, la valeur heuristique de la pyramide sémiotique est tout de même trop limitée pour l’analyse d’une construction.

Si l’on met à part les « relations sémantiques essentielles » de Porzig (1934), qui concernent un nombre limité de relations de contiguïté du type *aboyer* et *chien*, *blond* et *cheveux*, etc., l’approche la plus prometteuse pour analyser une construction est la sémantique des *scenes and frames* proposée par Fillmore (1975, 1977, 1982), qui situe le référent par rapport à une scène dynamique du monde extralinguistique. Par exemple, le verbe *acheter* est associé à une scène dont les composants sont désignés par *client*, *vendeur*, *produit*, *argent*, *caisse*, *magasin*, etc. Du point de vue empirique, on peut chercher des idéalizations prototypiques d’une telle scène, où alors procéder à l’analyse quantifiée d’un certain nombre d’exemples tirés d’un corpus. La linguistique cognitive rejoint cette approche en insistant sur le rôle pertinent des relations de contiguïté, comme dans le cas du référent du mot *hypoténuse* qui se « profile » par rapport à une structure contiguë formée par un triangle rectangulaire

(Langacker 1999 : 28). Sur un plan plus abstrait, on peut également recourir à la syntaxe sémantique de Tesnière (1959) et aux rôles sémantiques, dont l'analyse s'inspire, de façon très diversifiée, de la *Case grammar* de Fillmore (1968).

On peut toutefois se demander si des facteurs tels que la subjectivité du locuteur et ce que l'on appelle traditionnellement la *connotation* sont dûment pris en compte par ces approches. L'idée objectiviste de *représentation*, qui privilégie le reflet fidèle de la réalité extralinguistique dans l'univers mental, par exemple d'une scène, prédomine en effet dans la sémantique anglo-américaine, y compris chez Goldberg. Or, il s'agit souvent (aussi) d'une *présentation subjective* de la « réalité » par le locuteur. Le poids relatif de la représentation objective par rapport à la présentation subjective varie. On peut qualifier la même personne d'*idiot* ou de *génie*, de façon extrêmement subjective. Pris au sens propre, le concept de représentation d'une réalité extralinguistique s'avère insuffisant dans ces cas-là. Il faut donc combiner le terme de *représentation objective* des référents avec celui de leur *présentation subjective*. Dans le cas qui nous intéresse ici, il ne fait aucun doute que *à la légère* opère une présentation et une valorisation subjectives de l'événement verbal.

Je concède volontiers que ce panorama linguistique à vol d'oiseau mériterait d'être présenté en détail (v. Casas Gómez & Hummel 2017). Il suffit cependant pour éclairer l'esprit dans lequel je procéderai dans l'analyse du syntagme *à la légère* et des constructions plus amples dans lesquelles il opère.

2. Le *frame sémantique* prototypique de l'emploi actuel de *à la légère*

2.1. La construction en perspective *top down*

Les définitions du sens contemporain du syntagme *à la légère*, à savoir 'inconsidérément' (*Petit Larousse*) et 'avec peu de sérieux, avec précipitation' (TLFi) impliquent nécessairement un événement verbal actif effectué par un agent doué de conscience, c'est-à-dire un agent humain ou, en tout cas, un agent animé, peut-être certains animaux.

En effet, l'analyse des 68 exemples fournis par Frantext pour le XXI^e siècle révèle uniquement des verbes d'action (fréquence absolue entre parenthèses) :

prendre (33), *choisir* (2), *décider* (2), *dire* (2), *écrire* (2), *parler* (2), *s'engager* (2), *accepter*, *accuser*, *agir*, *annoncer*, *appuyer*, *brandir la menace*, *changer*, *entrer*, *faire*, *laisser tomber*, *mettre en péril*, *ôter*, *prétendre*, *prononcer*, *réclamer*, *recruter*, *réfléchir*, *refuser*, *répondre*, *séduire*, *soumettre*, *traiter*, *utiliser*

La variété des verbes observés montre que *à la légère* se combine assez librement avec des verbes d'action, mais il existe aussi une tendance à la lexicalisation qui fait apparaître *prendre à la légère* comme une locution non pas figée au sens d'une variante unique, mais usuelle (33 sur 68 exemples, soit 49 % des occurrences).

Le sujet dénote toujours un agent humain. Cet agent est tout de même souvent collectif, générique ou implicite (constructions passives ou pronominales) :

En réalité, Grubensteiger le comprenait à cette lecture, hormis l'histoire du manteau, il n'y avait pas grand-chose à se mettre sous la dent, pas de quoi proclamer, comme *les journaux* le faisaient, très *à la légère*, qu'on avait intercepté une espionne. Bon pour la propagande, mais un peu hâtif (Anne-Marie Garat, *L'enfant des ténèbres*, 2008)

Vincent est obligé de se rendre à l'évidence : ils doivent déposer une liste de mariage dans un grand magasin. Bérengère peste, parce qu'« en province, on ne trouve rien ». Un service qu'ils vont garder toute leur vie, ça ne *se choisit* pas *à la légère* (Blandine Le Callet, *Une pièce montée*, 2006)

Mais *on* n'accuse pas *à la légère* des serviteurs de l'État. Il faut des preuves solides (Patrick Pécherot, *Les brouillards de la Butte*, 2001)

Elle a été élevée — en partie aux États-Unis où sa famille s'était réfugiée, ce qui lui a sauvé la vie — dans une famille et une communauté de judaïsme naturel, orgueilleux, souriant (ces adjectifs *ne sont pas choisis à la légère*) (François Nourissier, *À défaut de génie*, 2000)

Une construction typique qui combine un agent humain avec un verbe d'action serait donc quelque chose comme *Jean parle (trop) à la légère*.

Celui-là qui parle tant *à la légère* sous-estime le poids considérable dont pèse le mot... (Anne-Marie Garat, *L'Enfant des ténèbres*, 2008)

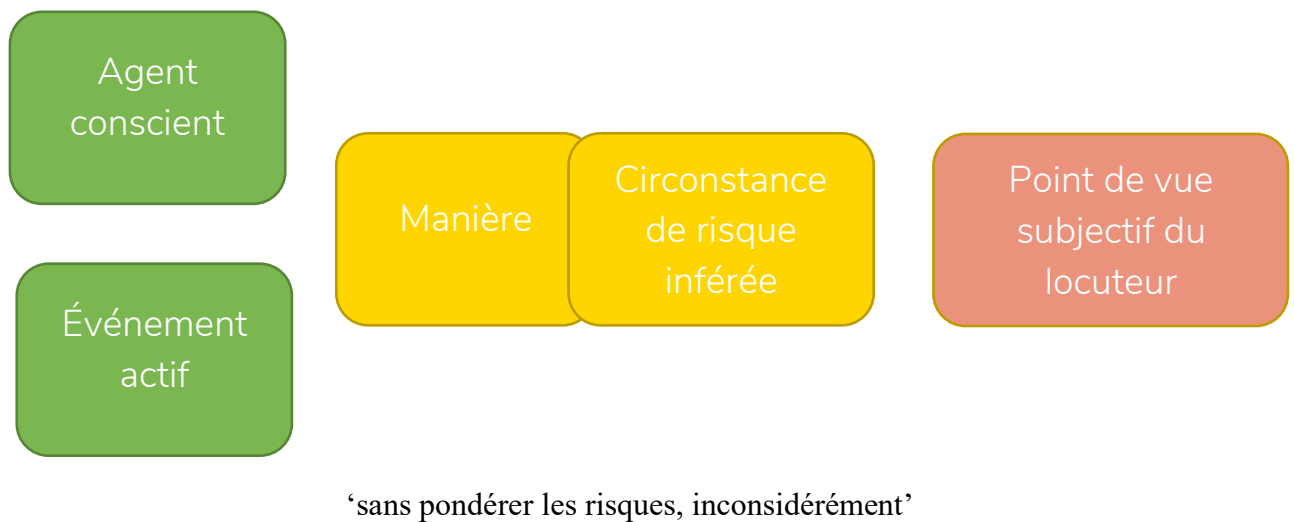
Dans l'emploi actuel attesté par Frantext (XXI^e siècle), *à la légère* est systématiquement accompagné de ce que l'on appellerait traditionnellement une *connotation négative* : le locuteur manifeste une attitude critique par rapport à l'action d'une personne. Or, cette 'analyse' comme connotation n'est guère satisfaisante. Elle est plus allusive que descriptive. Citons à ce propos l'entrée de ce terme dans le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois *et al.* 1991) :

Il reste toutefois à noter le caractère vague du concept de connotation. En face de la dénotation, signification, référentielle de l'unité lexicale, la connotation joue souvent le rôle de débarras : sera caractérisé comme connotation tout ce qui n'est pas du domaine de la dénotation

Si l'on prend au sérieux le principe de la linguistique cognitive selon lequel même la grammaire sert à conceptualiser — par exemple la présentation de quelque chose comme événement si la conceptualisation est faite par un verbe, ou la présentation d'une chose comme entité multiple par le concept du pluriel —, on peut dire que la connotation, qui comprend des aspects pragmatiques, doit être analysé en termes conceptuels. Dans le cas qui nous intéresse ici, on observe un dédoublement de facteurs. Si la subjectivité ne se manifeste pas ou très peu dans une phrase comme *Jean parle vite*, elle devient pertinente dans *Jean parle à la légère*. Autrement dit, l'idée traditionnelle de *dénotation* ou *représentation* s'avère limitée dans le cas qui nous intéresse ici, puisque la phrase exprime une *vision* ou *présentation subjective* des choses du point de vue du locuteur : le locuteur exprime ou laisse sous-entendre son opinion. Si le locuteur se dirige directement à quelqu'un en disant *Tu le dis trop à la légère*, la personne à qui il s'adresse peut répondre : *Non, je sais parfaitement ce que je dis, et je ne vois pas de risque*. L'implicature intentionnée par le locuteur peut donc être niée par les autres participants de la communication. Retenons donc la subjectivité comme premier facteur. Le second facteur est l'évocation d'une circonstance future qui pourrait convertir les risques de l'acte en réalité. Étant donné que cette présentation subjective de l'événement est systématique dans l'usage actuel, on peut dire qu'elle fait partie de la construction *à la légère*. Il s'agit d'une information que l'on ne peut pas déduire de sa structure compositionnelle : elle est lexicalisée. Pour reprendre les termes de Goldberg, la construction n'est pas le simple résultat des règles productives sous-jacentes à l'agencement de composants.

Dans la phrase *Jean parle à la légère*, la construction lexicalisée *à la légère* est intégrée dans une autre construction, la phrase, qui n'est pas lexicalisée mais constituée de manière productive :

Figure 1 : Frame sémantique de l'emploi actuel de *à la légère*



On peut sans doute dire que *à la légère* est un modificateur optionnel intégré dans la phrase qui, elle, constitue la construction hiérarchiquement supérieure ou construction d'accueil. Or, comme il existe d'autres phrases, la sélection systématique d'un agent conscient comme sujet et d'une action comme événement verbal est déterminée par la construction *à la légère*. On peut donc confirmer le point de vue de Goldberg selon lequel la construction secondaire s'impose dans la phrase. Il faut cependant nuancer cette analyse, dans la mesure où il existe un niveau plus abstrait de la phrase qui prévoit simplement de combiner un sujet avec un verbe. À ce niveau supérieur, la construction de la phrase n'est pas déterminée par *à la légère*. On assiste donc à un phénomène de *compatibilité* à plusieurs niveaux qui joue dans les deux sens, de phrase à la construction subordonnée, et de celle-ci à la phrase.

La liberté de construction dont bénéficie la phrase se trouve donc limitée par les contraintes logiques imposées par la construction *à la légère* : pour agir inconsidérément, il faut un agent conscient et un événement actif. On aboutit ainsi à un schéma sémantique plus abstrait qui inclut l'impact de *à la légère* sur la construction de la phrase. On observe également un effet de *blending* manière-circonstance, symbolisé par le chevauchement des cases jaunes, qui est typique des adverbes prépositionnels, du moins selon l'hypothèse formulée dans l'Introduction.

2.2. L'analyse en perspective *bottom up*

L'analyse que nous venons de faire confirme les principes de Goldberg selon lesquels une construction ne saurait être réduite à un ensemble de règles opérant sur ses composants. Cependant, même sans remonter à la genèse diachronique, ces composants existent et peuvent orienter l'interprétation de la construction. En d'autres termes, il faut combiner l'analyse *top-down* présentée ci-dessus avec une analyse *bottom-up*.

La construction *à la légère* se compose de trois éléments : la préposition, le déterminant et l'adjectif au féminin. Aborder la sémantique complexe et peut-être insaisissable des prépositions met déjà en évidence les problèmes de cette approche (v. Lang 1991, Cadiot 1997). Essayons toutefois de commencer par le plus simple : la définition de la classe des mots dans le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois et al. 1991) :

La *préposition* est un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase toute entière, en indiquant éventuellement un rapport spatio-temporel

Si *à la légère* ne véhicule sans doute pas de rapport spatio-temporel, nous avons vu que le groupe des adverbes prépositionnels tend à exprimer une modification indirecte par l'intermédiaire d'une relation avec une circonstance. C'est la raison pour laquelle nous avons suggéré le terme d'*adverbe relationnel*. Notons également l'affinité du rapport spatio-temporel sous-jacent avec le concept de circonstance. Le concept de relation peut donc être interprété comme une métaphore ou une abstraction du concept de base qui véhicule un rapport spatio-temporel.

Le choix de la préposition est souvent arbitraire dans les adverbes prépositionnels. Il en résulte que la fonction principale des prépositions est celle de marquer l'adverbe prépositionnel en tant que tel. Le fait que la préposition ou la suite de prépositions qui précède un adverbe fonctionne comme un simple marqueur interchangeable d'une relation indirecte est mis en évidence par la variation qui se manifeste dans des séries fondamentalement synonymiques comme, par exemple, *au vrai, pour le vrai, pour vrai*, etc. Selon une étude de champs menée par Wissner & Gagnon (à paraître) au Québec, 93,8 pour-cent des variantes morphosyntaxiques qui pivotent autour d'un même adjectif sont synonymiques. Dans le domaine de la construction du discours, l'ancien français pouvait utiliser aussi bien *à la parfin* que *en la parfin* (v. Section 4.2.1). Hummel (2019) analyse la série synonymique de l'espagnol *de fijo, a la fija, por fijo, en fija*, et *a punto fijo* 'définitivement'. On peut également mentionner la série esp. *a lo bravo, a la brava, a las bravas, por la brava, por las bravas* 'sauvagement, brutalement, sans réfléchir' (DLE : s.v. *bravo*), les différences relevant uniquement du style. De même, la comparaison des langues romanes montre que le même concept est exprimé par : fr. *au sérieux*, esp. *en serio*, pt. *a sério*, it. *sul serio*, roum. *în serios*, lat. *ad/in serium*. Ceci revient à dire que le rôle des prépositions est réduit à marquer la fonction adverbiale du syntagme, du moins dans un nombre considérable de cas.

Selon Hummel (2024), la prolifération de marques « illogiques » telles que la combinaison de prépositions (fr. ancien ou régional : *à de certes, à de mal*), l'insertion d'un article déterminé (fr. *pour le sûr, au vrai, à la légère*), et surtout l'emploi du féminin (fr. *à la douce*) dans une fonction adverbiale qui demanderait plutôt une marque neutre, à savoir le masculin singulier, montre que le 'sur-marquage' a pour but principal d'identifier ce type d'adverbe et de le distinguer des circonstants spatio-temporels du type *à la maison* ou *à huit heures*. Rappelons que d'autres langues procèdent de la même façon : esp. *a la dura* 'à la dure', all. *auf die Schnelle* 'à la va vite', etc. Concluons donc que la préposition ou les prépositions servent avant tout à identifier la fonction de modification en soulignant la pertinence des circonstances. Ceci étant, les variantes de l'adverbe prépositionnel *mal* citées plus haut, montrent que la différenciation conceptuelle existe également.

L'article déterminé, lui, signale un comportement spécifique. Ce comportement n'est tout de même pas précisé dans la construction, mais abandonné au jeu des inférences contextuelles, comme dans le cas de *à la légère*. La fonction du déterminant est donc hautement suggestive. Il invite l'auditeur à s'imaginer un scénario qui correspond au contexte.

Bien que j'aie insisté sur les tendances synonymiques qui semblent régner parmi les variantes morphosyntaxiques partageant la même base lexicale, le cas étudié ici montre une situation contraire. En effet, la combinaison *à la* génère une série paradigmatique dans laquelle on peut discerner un concept :

à la française, mexicaine, etc.
à la bonne franquette
à la douce
à la dure

Cette série paradigmatique fait allusion à un comportement typé : ‘agir dans un style déterminé’. La spécification référentielle est une question d’effet de sens. La construction *manger à la mexicaine* invite l’auditeur à mobiliser tout son savoir culturel, voire ses préjugés culturels, pour s’imaginer un type de comportement. La construction *à la légère* en fait de même, et l’on ne s’étonne plus que la diachronie ait produit une inférence lexicalisée : la connotation de comportement risqué, même si l’interprétation concrète devra toujours se faire par rapport au contexte de la phrase dont le modificateur relationnel fait partie. Ajoutons que la combinaison *à la* a acquis une autonomie remarquable. C’est ainsi que Tesnière (1988 [=1959] : 498, 524-525) remarque le maintien du féminin avec un substantif masculin dans *à la maître d’hôtel*. Tesnière analyse l’adverbe prépositionnel formé avec *à la*, prenant *à la légère* comme exemple. Il observe une « translation double » : de l’adjectif (*léger*) en substantif (*la légère*), et de *la légère* en adverbe au moyen de la préposition *à*. Ces deux translations se produisent obligatoirement de façon simultanée.

Finalement, il ne faut pas non plus oublier le rôle de la position syntaxique pour la modification dans la syntaxe moderne. En fait, l’analyse de la classe des adverbes comme ‘poubelle’ des grammaires (v., par exemple, Wilmet 2010 : 340-342), repose sur un biais de l’approche grammaticographique qui cherche à classer les phénomènes. Du point de vue fonctionnel, cette hétérogénéité de l’adverbe est le résultat naturel de sa flexibilité syntaxique. En effet, la position syntaxique détermine des fonctions telles que la modification d’un substantif, d’un verbe, d’un adjectif, d’un autre adverbe, de la phrase ou du discours. Ainsi, *à la légère* est caractérisé par une prédominance quasi absolue de la modification du verbe, mais on trouve également la modification d’un substantif (ex. *un repas à la légère*) et la modification d’un participe du verbe qui rapproche la fonction de l’adverbe à celle d’un modificateur d’adjectif (ex. *des soldats armés à la légère*). On trouvera des exemples attestés dans les sections qui suivent.

2.3. Conclusion

Nous pouvons donc conclure que, d’une part, la construction *à la légère* n’est pas le résultat de règles appliquées à ses constituants, mais une unité lexicale qui apporte une information idiosyncratique. D’autre part, ses constituants sous-tendent, soutiennent et marquent tout de même la construction, notamment en maintenant sa vitalité et productivité. En effet, la liste des bases lexicales possibles que l’on peut combiner avec *à la* n’est pas close. De manière générale, les adverbes prépositionnels ont pour fonction nucléaire un type de modification qui les lie à des circonstances, et pour lequel j’ai suggéré le terme d’*adverbe relationnel*. On a vu que la flexibilité des adverbes crée une situation où ce type de modification n’est pas exclusif aux adverbes prépositionnels (v. *inconsidérément*). Cela dit, on peut tout de même penser que les différents types d’adverbe, notamment l’adverbe en *-ment*, l’adjectif-adverbe et l’adverbe prépositionnel, assument des fonctions nucléaires différentes. En ce sens, la fonction nucléaire des adverbes prépositionnels serait la modification indirecte qui opère un mélange de manière et circonstance. Ceci ne l’empêche pas les différents types d’adverbes de se chevaucher dans leurs périphéries fonctionnelles. Il faudrait cependant procéder à une vérification empirique, ce qui a été fait pour l’adjectif-adverbe (Hummel 2018a ; à paraître a).

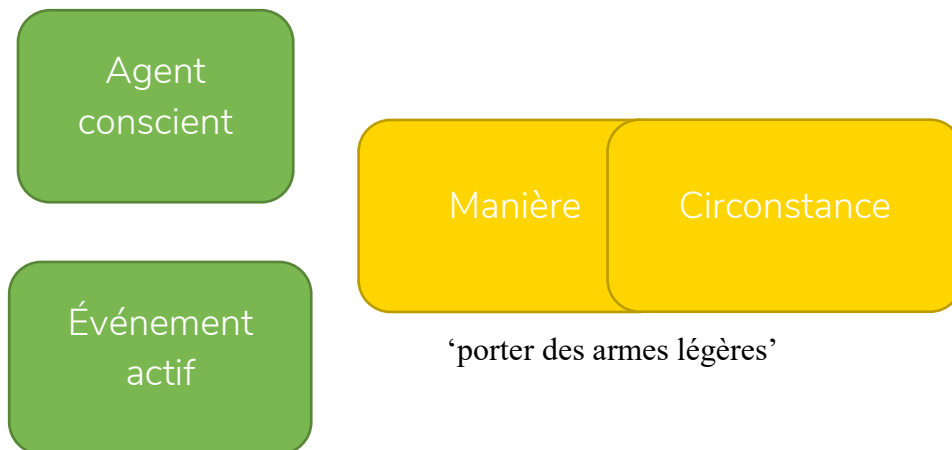
3. La diachronie des *frames sémantiques* de la construction *à la légère*

Si le *frame sémantique* est assez uniforme et prototypique dans l’usage actuel, les concepts associés à *à la légère* à partir de sa première attestation au XVI^e siècle offrent un spectre plus diversifié. L’usage le plus établi concerne la construction *armé à la légère*, que le TLFi qualifie de « vieille » :

Être armé à la légère (vx). Être armé de façon sommaire et peu pesante [...]. *Soldats armés à la légère avec des boucliers en peau de lynx, d'où dépassaient les pointes des javalots qu'ils tenaient dans leur main gauche* (Gustave Flaubert, *Salammô*, 1863)

L'exemple cité ne connote aucun scénario de risque. En effet, un armement léger peut être avantageux pour se déplacer rapidement, mais il peut aussi être dangereux si les soldats sont attendus par l'ennemi qui a mis en place des armes lourdes à longue portée. Tout dépend du contexte.

Figure 2 : Frame sémantique de l'emploi de *à la légère* du XVI^e au XIX^e siècles



Le verbe *armer* dénote sans doute un événement actif, mais dans *armé à la légère* il est employé au passif, de sorte que l'agent qui arme les soldats est passé sous silence, sans parler du fait qu'il s'agit d'un agent collectif du type armée, société, État. On peut cependant maintenir l'idée de *blending*, dans la mesure où l'on peut y voir une façon d'armer ou un type d'armement. Dans *Les soldats sortent armés à la légère*, le groupe *armés à la légère* s'approche d'une fonction adjectivale où *à la légère* modifie un participe adjectival *armé*. Cette modification se réfère donc à une caractéristique des soldats et non à une façon d'agir. L'adjectif ne se manifeste pourtant pas comme une propriété intrinsèque des soldats, comme dans *un soldat jeune*, mais comme un ornement, c'est-à-dire une sorte de circonstance exprimée par une modification adjectivale qu'il faudrait expliciter, de nouveau, avec une préposition : des soldats *avec/portant* des armes légères :

Figure 3 : Frame sémantique de l'emploi adjectival de *à la légère*



Ce schéma se répète de façon analogue dans *vêtir à la légère*, également retenu par le TLFi :

P. anal., littér. *Être vêtu à la légère*. Être vêtu de façon sommaire. « Vêtue à la légère, coiffée d'un chapeau de paille, n'ayant ni manteau ni habits de rechange lorsqu'elle était mouillée, elle n'avait pourtant pas eu le plus léger enrouement (George Sand, *Consuelo*, 1842-1843) »

Notons que le risque de prendre froid est présent dans l'exemple cité, mais de façon plutôt objective puisque le narrateur s'appuie sur un fait, à savoir l'absence surprenante de rhume. L'emploi est donc plutôt descriptif-objectif que présentatif-subjectif.

À en juger par ce sondage ponctuel portant sur deux usages anciennement établis de la construction *armé/vêtu à la légère*, il semble que le changement diachronique moderne consiste

- à augmenter le degré de subjectivité, donc de présenter plutôt que de représenter
- à réduire les inférences possibles au seul scénario de risque
- à perdre les locutions *armé/vêtu à la légère*

Dans les données du corpus, la connotation neutre disparaît avec la dernière attestation de *vêtu à la légère*, en 1843, exception faite de deux occurrences d'*armé à la légère*, dans les écrits d'un militaire, Charles de Gaulle, donc dans le domaine restreint du discours militaire d'une personne qui aime le style historisant. Ceci confirmerait l'hypothèse avancée dans la Section 2, selon laquelle la pression puriste de sélection ferait en sorte que le nombre de variantes se réduise en diachronie. En effet, l'usage moderne se caractérise par des locutions figées telles que *prendre à la légère*, qui représente la moitié des exemples du XXI^e siècle, ainsi que par un nombre réduit de contextes, de types de discours, de connotations et de significations. Notons, pour compléter le contexte général d'usage comme adjectif, le jargon des poilus pendant la Première guerre mondiale : « *la légère* argot des tranchées 'l'artillerie légère'. Anton[yme] *la lourde* (Rézeau 2018 : s.v. *légère*) ».

Si l'on passe au peigne fin les attestations des XVI^e et XVII^e siècles, on se rend cependant compte que l'inférence de risque est présente dès le début. C'est donc probablement la réduction de l'usage de *armé/vêtu à la légère* qui fait que la connotation négative subjective passe au premier plan dans la diachronie.

Les premières attestations de *à la légère* datent de 1560, de l'œuvre de Jean Calvin (*Institution de la religion chrestienne*) :

Car si tost qu'en contemplant le monde nous avons gusté *bien maigrement et à la légère* quelque divinité, nous laissons là le vray Dieu, et au lieu de luy dressons noz songes et phantosmes, et desrobons à la fontaine de sagesse, de justice, bonté et vertu la louange qui luy est deue, pour la transporter çà et là

Mais encores que nous ayons maintenu la sacrée parolle de Dieu contre toutes détractions et murmures des meschans, ce n'est pas à dire que par cela nous imprimions au cœur une telle certitude de foy comme la piété requiert, pource que les gens profanes pensent que la religion consiste en opinion seulement, afin de ne rien croire *follement et à la légère* ils veulent et demandent qu'on leur prouve par raison que Moïse et les Prophètes ont esté inspirez de Dieu à parler

Ces exemples ne contiennent pas de verbes d'action, mais de cognition active. Notons la coordination de *à la légère* avec des adverbes en *-ment*, à savoir *maigrement* et *follement*.

Frantext contient quatre citations antérieures à 1560, dont une de Calvin, avec la graphie ancienne *à la legiere* :

Monte en croupe sur moy : & te tien seurement :
Si nous yrons esbattre en ma maison voisine.
Cela dict Grosgosier luy presente l'eschine ;
L'autre monte soudain, & saulte à *la legiere*,
Tenant sa patte au col par doulcette maniere,
Et prenoit grand plaisir à ce commencement,
De veoir son portefaiz nager si doulcement
(Antoine Macault, *Le Grand Combat des ratz et des grenouilles*, 1540)

Ce feut quand Pantagruel en abatit un qui avoit nom Rifl'Andouille, qui estoit armé à hault appareil, c'estoit de pierres de gryson, dont un esclat couppa la gorge tout oultre à Epistemon ; car aultrement la plus part d'entre eulx estoient *armez à la legiere*, c'estoit de pierre de tuffe, et les aultres de pierre ardoyzine (François Rabelais, *Pantagruel*, 1542)

Bref, il est prest à tout faire selon le plaisir des hommes, encores que son affection du tout n'y soit pas. Mais en toutes ces choses, il fault qu'il monstre une prudence, qu'il ne face rien *à la legiere*, ains qu'il y pense bien deux fois, et qu'il regarde quoy, ou comment, quand et autres circonstances (Philibert de Vienne, *Le Philosophe de court*, 1548)

Et puis le prophete aussi a voullu exprimer que les fideles ne seront point seulement *affligez à la legiere*, et comme si Dieu les touchoit du bout du doigt, mais qu'il apesantira quelque fois sa main sur eux tellement qu'ilz seront comme au feu et en l'eau (Jean Calvin, *Quart Volume contenant 57 sermons faictz depuis le 42^e chapitre du livre des revelations du prophete Isaye jusques au 52^e chapitre dudit livre*, 1558)

En fait, peu importe l'antériorité à 1560 de ces citations. Car le fait pertinent est que elles apparaissent toutes à la même époque. Ce qui plus est, le type de discours est clairement informel-populaire. La première citation est un discours direct avec tutoiement, la seconde appartient à 'la langue de Rabelais' ; la troisième est moins informelle, mais tout de même doté d'une diction orale (« Bref,... »). Il paraît donc que la construction *à la légère* s'établit dans la langue française écrite au milieu du XVI^e siècle comme reflet de la langue parlée.

L'inférence subjective de risque et la suggestion 'on ne devrait pas le faire' sont clairement présentes au XVI^e siècle :

Je ne veux pas dire pourtant, qu'on doive ainsi à la legere hasarder tout à l'incertain evenement d'une seulle bataille (Blaise de Vigenère, *L'Histoire de la décadence de l'Empire grec, et établissement de celui des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chalcondyle* [trad.], 1577)

Il existe cependant des exemples autres que *armer/vêtir à la légère*, sans inférence de risque, comme les suivants, issus des domaines militaire et médical :

Car parmi les Turcs il y a une maniere de gens à cheval equippez à la legere, qu'on appelle les Accangi, lesquels n'ont du prince ne soulede ne charge, ou degré quelconque ; mais sont ainsi qu'aventuriers, qui cherchent leur fortune à la suite du camp, accompagnans celui qui les voudra mener à quelque proye et pillage. (Blaise de Vigenère, *L'Histoire de la décadence de l'Empire grec, et établissement de celui des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chalcondyle* [trad.], 1577)

« Chers seigneurs, vous voyés mon petit traitement que je vous fay à la legere, que vous prendrez en bonne chere, il vous sera mieux pour le vin de coucher » (Pierre-Victor Palma-Cayet, *L'Histoire prodigieuse du Docteur Fauste*, 1598)

Notons que la notion d'armement léger remonte au latin vulgaire : « lat. vulg. **leviarius*, class. [latin classique] *levis* 'peu pesant' (qualifiant fréquemment des armements, des soldats en armes : *levis armatura*, *levis armaturae milites*) (TLFi : s.v. *léger*) ».

Les exemples cités jusqu'ici dans cette section correspondent à l'ensemble des attestations du XVI^e siècle.

Dans l'exemple suivant, le contraste avec un armement pesant permet d'identifier *à la légère* comme adjectif de *armée*, c'est-à-dire comme modificateur d'un substantif :

voyant que ses ennemis ne luy faisoient point de resistance, separa son armée en deux ; et retenant la plus grande partie et plus pesamment armée, il bailla l'autre armée à la legere au Comte Aymart, Isambart, Bera et Borel, pour gagner le haut país des montaignes (Claude Fauchet, *Fleur de la maison de Charlemagne*, 1601)

La connotation négative est absente, ou presque, dans l'exemple suivant :

Certainement les lecteurs sont privés d'un grand plaisir, ne sachant rien de toutes ces circonstances qui n'y sont touchées qu'à la légère, et comme en passant. Mais ce défaut vient, à mon avis, de ce que le compilateur n'ayant aucun poème sur ces aventures qui pût entrer dans le corps de sa rhapsodie, nous ne les y rencontrons point (François Hédelin, abbé d'Aubignac, *Conjectures académiques ou Dissertation sur l'Iliade*, 1676)

Dans l'exemple suivant, la connotation négative est vue comme un avantage :

LA DAME. Non, vraiment ; et ils ne s'en portent que mieux de ne les avoir plus. Ce sont elles que leur rendaient la vie difficile, et qui les empêchaient de sauter ce fossé.
LUCIDOR. Cela est bon à savoir.
LA VERDURE. Vous verrez que ce sont mes vertus qui m'appesantissent aussi, et qu'il faudra que je me mette à la légère et pourpoint bas
(Pierre de Marivaux, *Le Cabinet du philosophe, Journaux et œuvres diverses*, 1734)

Observons également la coordination de *à la légère* avec d'autres adverbes :

Ce n'est pas que je demandasse quelque fois ce qu'elle faisait, et si elle ne viendrait pas nous voir ; mais comme ces questions-là m'échappaient en passant, que je les faisais *étourdiment et à la légère* (Pierre de Marivaux, *La Vie de Marianne*, 1745)

Lettre ouverte à Robert Koch. Paris, ce 25 décembre 1882. Monsieur, en 1881, vous avez attaqué mes travaux, *à la hâte et à la légère*, dans le premier volume du recueil de l'office sanitaire impérial allemand (Louis Pasteur, *Correspondance réunie et annotée par Pasteur Vallery-Radot* (1877-1884), 1884)

- Dis donc, t'es un rude gaillard, dit-elle pour le compliment d'usage, avec hommage et estime. Je pensais à la bonne pute aux Halles qui m'avait dit « viens, je ferai dégorgé ta limace », et une autre avec esprit qui m'avait lancé « alors, chéri, tu m'enviandes ? » Ce sont des expressions bon enfant qu'il faut prendre *à la bonne franquette et à la légère* (Romain Gary, *Gros-Câlin*, 1974)

C'est alors qu'une dame, rencontrée vers les Invalides, à qui je demandais des nouvelles de sa chienne, une alezane psychopathe de mes amies, laquelle *par extraordinaire* n'accompagnait pas sa maîtresse, me rappela le désir *maintes fois bien qu'à la légère exprimé*, mon désir, ma légèreté, de savoir quand serait disponible quelque chiot de cette famille dont les excès de toute sorte m'avaient décidément séduit (François Nourissier, *Lettre à mon chien*, 1975)

Un phénomène qu'il faudrait approfondir dans une publication monographique est la polyfonctionnalité adverbiale-adjectivale des adverbes prépositionnels, qui rappelle celle des adjectifs-adverbes (*court adj./adv*). Dans les deux exemples qui suivent, *à la légère* modifie les substantifs *repas* et, dans un texte argotique, *parole* :

Du reste, nos repas ne sont point *repas à la légère*. Jamais je n'ai vu une meilleure chère, ni une plus agréable maison (Mme de Sévigné, *Correspondance* (1646-1675), 1675)

Y a un risque. C'est le lendemain, après la nuit au violon, que les choses vraiment sérieuses commencent. Il ne s'agit plus de perdre la boule. Tout va être mis en œuvre pour vous enfoncer. La moindre *parole à la légère* risque de vous mener à dache (Alphonse Boudard, *La Cerise*, 1963)

Le syntagme *à la légère* y fait référence à un type de repas, au même titre qu'il dénote un type de comportement lorsqu'il il modifie un verbe. Il est intéressant de noter que les substantifs réfèrent à des scènes complexes et dynamiques.

Le syntagme peut également être nominalisé dans son ensemble :

Les armés à la légère étoient destinés à lancer des javelots ou des flèches ; quelques-uns, des pierres, soit avec la fronde, soit avec la main. (Jean-Jacques Barthélemy, *Voyage du jeune Anarchisis en Grèce dans le milieu du 4^e siècle avant l'ère vulgaire*, 1788)

4. Quelle préhistoire ?

Essayons de savoir s'il existe des antécédents pour *à la légère*, qui fait surface de façon plutôt abrupte en 1560.

4.1. Anc. fr. *de legier* – un précurseur ?

Les adverbes prépositionnels ont souvent un certain nombre de variantes qui ne peuvent évidemment pas être trouvées en cherchant la construction elle-même. J'ai donc soumis Frantext à une recherche portant sur la combinaison de la classe de mots « préposition » avec le lemme « léger », non suivis d'un « nom, commun ou propre ». Toilette faite, la recherche

donne 218 exemples de *de léger*, essentiellement avec la graphie ancienne *de legier*. Comme dans le cas de *prendre à la légère* dans diachronie de la langue moderne, qui fait 49 % des exemples au XXI^e siècle, on observe dans la diachronie ancienne l'émergence de *croire de legier* 'croire à la légère', qui représente 24 exemples sur 30 après 1537 (80 pour-cent), soit aux alentours de la première attestation de *à la légère* en 1560, alors que le pourcentage était de 9 exemples sur 187 équivalant à 5 pour-cent, dans la diachronie antérieure à 1537. Rappelons que les deux attestations de *à la légère* datant de 1560, tirées du discours chrétien de Calvin, comprenaient les constructions « gousté bien maigrement et *à la légère* quelque divinité » et « ne rien croire follement et *à la légère* ». Le sens, le contexte et le type de discours sont donc sensiblement les mêmes que ceux de *croire de legier*. On commence tout simplement à ajouter la variante synonymique *à la légère* et à abandonner *de léger*.

Il ne s'agit pourtant pas de synonymes absolus, mais de constructions qui se chevauchent partiellement sur le plan sémantique. En fait, dans l'ancienne langue, *de legier* occupe assez exactement les fonctions assumées par *facilement* dans la langue moderne (cf. FEW, vol. 5 : 288a) :

<i>se fâcher facilement</i>	Faiblesse de caractère
<i>tomber facilement</i>	Faiblesse physique (maladroit)
<i>se tromper facilement</i>	Faiblesse intellectuelle
<i>on y tombe facilement</i>	Difficultés ('faiblesses') du terrain

On aurait peut-être tendance à classer *facilement* comme adverbe de manière, mais en y regardant de plus près, il fait référence à des circonstances qui font qu'un événement généralement négatif se produit « facilement ». Les faiblesses de caractère, physiques ou intellectuelles sont des circonstances internes qui appartiennent au participant-sujet et qui font que l'événement se produit souvent. Dans le dernier exemple, ce sont les circonstances externes qui conditionnent la fréquence de l'événement.

Justifions ce qui vient d'être dit avec des attestations dans Frantext pour l'emploi *de legier* dans des contextes où le français moderne peut utiliser *facilement* :

Car *de legier* furent conquis
 Qant il virent lor seignor pris (Chrétien de Troyes, *Cligés*, ~1176)

Que tu fusses bien dou garçon
 Dont j'ai mauvese soupeçon ?
 Bien pert que tu croiz les losanges,
De legier, as garçons estranges (Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*, 1230)

Tel lit n'ot cil mie moult chier,
 Mes de l'errer estoit lassés
 Et tristes et dolent assés
 Qu'en tel leu l'estut herbergier ;
 Si s'en dormi moult *de legier* (Jean Le Marchant, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, 1262)

Vous porrez *de legier* savoir
 Se je mens ou se je di voir (Guillaume de Machaut, *Remède de Fortune*, 1341)

Ha! Dieux, con ce siecle est mauvais et sanz foy, et comme on se doit pou fieren nulluy, car la vielz amour est de ligier oubliee pour la nouvelle (*Bérinus*, 1350)

Et si sachies que il se fait bon garder de acheter du balme, qui ne le scet bien cognoistre ; car on pourroit *de legier* estre deceu (Jean de Mandeville, *Voyages*, 1360)

(i) Et toutevoiez, avecques ces bonnes condicions, en ot il assés de mauvaises, car il estoit-I [un] pou impatient, il se courrouçoit *de legier* (Raoul de Presle, *La Cité de Dieu de Saint Augustin*, 1371)

Deshors! Deshors! Il vous faut deslogier,
Desir sans joye et Pensee d'Amours.
Je vous receu un peu trop *de legier*.
Departez vous! Allez logier ailleurs !
N'aprouchez plus de mon cuer les forsbourz ! (Alain Chartier, *Rondeaulx et Balades*, 1410)

Et il n'est riens plus vray que tout ainsi que le feu quant est espris et embrasà grant flamme en une ville est fort à estaindre tellement que aucune flamesche n'y demeure par aucuns jours qui *de legier* pourroit porter dommage et ralumer (Christine de Pisan, *Livre de la Paix*, 1412)

C'est a dire que la science de batailles nourrist hardiesse ou vaillance : nul ne doit doubter *de leger*, se en quoy il se sent experimenté (Jean Juvenal des Ursins, *Verba mea auribus percipe*, Domine, 1452)

Souvent evitant un danger,
En autre on tombe *de leger*
(Philippe d'Alcricpe, *La Nouvelle Fabrique des excellents traicts de verité*, 1579)

On pourrait citer toutes les attestations pour montrer que *de legier* s'emploie dans les mêmes contextes et par rapport aux mêmes circonstances conditionnantes que *facilement* dans la langue moderne. La classification de l'adverbe prépositionnel *de léger* comme adverbe relationnel est ainsi confirmée. Ceci le distingue clairement de la modification directe dans *ambler léger* 'aller vite, avec aisance', où *léger* est une propriété inhérente du mouvement et non pas une circonstance indirectement liée, comme dans l'exemple suivant tiré du TL : « Il est montez el brun, qu'il fist ambler *legier* (Jehan le Nevelon [Jehan le Velenais, DEAF], *La Venjançe Alixandre*, fin XII^e) ». Le TL atteste cependant également le sens de 'trop facilement, sans réfléchir' pour l'adjectif-adverbe : « fole gent esbaïe, Qui *legier* creient maintes riens Cui il cuident que il seit biens (Benoit de Sainte Maure, *Le Roman de Troie*. ~1170) ». En fait, les emplois adverbiaux reprennent des sens disponibles dans la polysémie de l'adjectif : 'facile', 'agile', 'à la légère, irréfléchi' (TL).

À l'instar de l'adverbe *inconsidérément*, classé plus haut comme adverbe relationnel qui lie le modificateur à des circonstances internes et externes, l'adverbe en *-ment* peut, par extension, assimiler des fonctions qui vont au-delà de la modification de manière. On peut donc avancer l'hypothèse selon laquelle l'énorme expansion des adverbes en *-ment* a usurpé les fonctions relationnelles qui étaient assurées par des adverbes prépositionnels, comme ce sera également le cas des fonctions discursives et 'de phrase' qui seront progressivement assumées par l'adverbe de phrase en *-ment*, notamment aux XIX^e et XX^e siècles (Hummel 2018b). La mode des adverbes en *-ment* au XVI^e siècle, mise en évidence par exemple dans l'œuvre de Ronsard (v. Glatigny 1982, 2005), a dû encourager ce type de substitution, suivie dans les siècles ultérieurs par la priorité normative donnée à l'adverbe en *-ment*. On trouve, en effet, des exemples où *légerement* est employé de la même façon que *de legier* ou *à la légère* :

Or si c'est si mal fait d'usurper trop *légerement* le nom de Dieu par témérité, ce sera beaucoup plus grand péché de le tirer en usage du tout meschant, comme de le faire servir à sorcellerie, nécromancie, conjurations illicites, et telles manières de faire. (Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560)

Il en va de même pour *facilement*, qui est pourtant plus neutre par rapport aux implicatures morales subjectives, comme c'était aussi le cas pour *de legier* dans certains de ces emplois (v. exemple i) :

Qu'ils eslissent lequel qu'ils voudront, soudain je conclurray et prouveray *facilement* que Rome ne se peut attribuer le primat par aucun moyen. (Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560)

Ce processus de substitution allait de pair avec la fossilisation de *de legier*, dont l'orthographe ancienne est maintenue jusqu'en 1546, à en juger selon les données de Frantext. Ceci reflète probablement son manque d'ancrage dans l'usage commun. Selon le TLFi, son emploi devient purement littéraire :

Être vêtu de léger (littér.). Être vêtu de façon sommaire ou porter des vêtements peu épais. *Un pays où, comme disaient nos ancêtres, on est vêtu de léger, où les pantalons sont en mousseline plissée* (Honoré de Balzac, *Œuvres diverses*, 1842)

Vêtu de léger subit la concurrence de *vêtu à la légère*, également classé comme littéraire par le TLFi (v. supra). On peut cependant douter que *à la légère* soit aussi littéraire et choisi que *de léger* au XVI^e siècle. En tout cas, on assiste à un processus de remplacement diachronique des emplois associés à *de legier* par *légèrement*, *facilement* et *à la légère*, qui se partagent chacun une partie du gâteau.

Croire à la légère se situe donc dans la même filière diachronique que *croire de legier*. Or, cette continuité ne vaut pas pour des verbes tels *tomber* ou *savoir*, qui figurent dans les exemples cités pour *de legier*. Nuancions également le constat selon lequel la diachronie tendrait à réduire les variantes. Bien que la diachronie de la langue ancienne ait fait émerger *croire de léger* comme locution figée, au même titre que *prendre à la légère* dans la diachronie moderne, il faut insister sur le fait que *à la légère* est né au XVI^e siècle, du moins à en juger par Frantext. On observe donc aussi des innovations. En effet, il faut se garder du biais méthodologique qui accompagne toute étude diachronique d'un échantillon d'adverbes prépositionnels de l'ancienne langue, car on ne pourra observer que les pertes, sans se rendre compte des innovations. La remarque la plus judicieuse est peut-être celle de dire que le domaine de l'adverbe est un domaine fortement marqué par un mouvement de pertes et profits.

4.2. Les variantes *a legier*, *au legier* et *a la legiere*

La recherche de la combinaison d'une préposition avec le lemme *léger* dans Frantext (Section 4.1) ne donne que *de legier/léger*, qui est également la seule variante enregistrée par le TL et le DMF. Le fait de n'offrir qu'une seule variante est plutôt étonnant pour un adjectif courant. En effet, on trouve d'autres variantes dans le *Nouveau dictionnaire historique des locutions* (NDHL), ce qui montre que la recherche linguistique sur les adverbes prépositionnels a été réalisée, en premier lieu, par des lexicologues qui s'occupent des *locutions* (v. Introduction). Ce dictionnaire atteste les adverbes prépositionnels *a legier*, *au legier* et *a la legiere* auxquels il attribue le même sens, ou la même série de sens, « facilement, sans peine, rapidement » (NDHL : s.v. *léger*). Ils constituent donc encore une série de synonymes (pour les attestations de *à la legiere*, v. Section 3) :

Sinon que fol trop le creusse *a legier* (*Douze Dames*) [XV^e siècle, M.H.]

Selon la teste et la raison

Le voyla vestu *au leger* (*Recueil général des sotties*) [XV^e-XVI^e siècles ; M.H.]

Avec une bonne trentaine de citations dans le NDHL, *de legier* est tout de même de loin la variante la plus usuelle. Notons le phraséologisme *De legier croit qui petit ment*, qui souligne l'association de *legier* avec le verbe *croire*.

4.3. Le paradigme à la plus adjectif ou substantif

Tout ce qui a été dit dans 4.1 ne permet pas d'expliquer l'apparition de *à la légère* au XVI^e siècle. On l'a constaté, sans plus. Le groupe succède à une partie des fonctions de *de léger*, qui va disparaissant, ce qui suggère l'hypothèse d'un remplacement par innovation.

4.3.1. L'emploi absolu des syntagmes prépositionnels avec *à la* et le développement des fonctions de manière-circonstance à partir des circonstances de temps, d'espace et de construction du discours

Le fait qu'il apparaisse soudainement au XVI^e siècle, dans la continuité d'un des emplois de *de legier*, pourrait s'expliquer par analogie à des usages établis de la combinaison *à la* avec d'autres bases lexicales, soit nominales comme *à la hâte*, ou adjectivales comme *à la douce*. Or, le dépouillement de Frantext des origines à la fin du XVI^e siècle, qui donne environ 6 000 résultats pour la « forme » *a/à la*, donne peu de résultats pour la modification de manière-circonstance. L'essentiel des résultats concerne les circonstants du type *a la cort* 'à la cour' et des constructions régies par un verbe, par exemple *parler a la gent* 'parler aux gens'.

Le fait le plus remarquable est la grammaticalisation de certains syntagmes prépositionnels comme adverbes prépositionnels en emploi absolu, pour situer l'énoncé dans l'espace ou dans le temps, ou pour organiser le discours : *à la fois* 'parfois', *à la nuit*, *à la parfin*, *à la parclose*, *à la parsomme*, *à la destre*, etc. L'emploi absolu se caractérise par l'absence des compléments, comme ceux mis entre parenthèses dans les groupes suivants : *à la vérité (de Dieu)*, *à la nuit (de dimanche)*, *à la destre (de Dieu)*, *à la fin (de l'Évangile)*, *à la fin (de son voyage)*, etc. L'usage absolu va de pair avec une plus grande mobilité dans la syntaxe de la phrase, où ces unités se placent souvent en tête. Voici quelques exemples :

Li rois fet deul, pas ne se faint,
Parthonopiex merveilles plaint;
a la parfin s'est escriez Dirceüs qui s'estoit pamez,
de pamoisons est relevez, em piez sailli comme desvez (*Le Roman de Thèbes*, ~1160)

A la fin cil qui viveront,
Ce dist la letre, sauf seront,
Mais tuit dampné seront li autre.
(*Miracles Notre Dame*, Gautier de Coincy, ~1224-1227)

Ainsi la richesce dou monde
Ou cuer la dame nete et monde
Fait *a la foiz* aucune enpainte,
Mais povretez i est si painte
Et si despit humain avoir
Richesce liu n'i puet avoir. »
(*Miracles Notre Dame*, Gautier de Coincy, ~1224-1227)

Tout a perdu *a la parclose*
Qui ne l'aime seur toute chose.
(*Miracles Notre Dame*, Gautier de Coincy, ~1224-1227)

Lor ancisseur, li bon preudomme,
Savoient bien *qu'a la parsomme*
Aprez auz riens n'emporteroyent
(*Miracles Notre Dame*, Gautier de Coincy, ~1224-1227)

Enne siez tu deseur les angeles
Lez le costé et *a la destre*
De Jhesu Crist, le roi celestre ?
(*Miracles Notre Dame*, Gautier de Coincy, ~1224-1227)

Quant il se durent *a la nuit* herbergier,
Que il enn eut vailant .i. pain entier.
(*Chanson d'Aspremont*, 1187-1191)

Le DMF, qui reflète la période de 1330 à 1500, donne également la variante synonymique *en la parfin* (s.v. *parfin*), tandis que *à la parclose* et *à la parsomme* sont absentes. Leur emploi est donc plus typique de l'ancien français. Le TL (s.v. *destre*) atteste également *sur destre* 'à droite de qn./qch.', *par devers destre* 'à droite, du côté droit', *en destre* 'du côté droit'.

Je voudrais attirer ici l'attention à la combinaison de trois prépositions dans *par devers*. La combinaison de prépositions est critiquée par la norme depuis au moins le IV^e siècle de notre ère (Porcel Bueno 2022 : 42) :

Erit enim nomen, quo modo nominibus interdum pro adverbiiis utimur, ut ante dictum est. Illud fideliter tenere debemus, numquam separatim praepositionem adverbiiis posse coniungi, veluti de mane, de noctu. Quod autem invenimus indocte et infrequenter, sunt quidem praepositiones, sed non separatim, sicut sunt etiam illae particulae, quas ipse ponit artigrafus, desursum, deorsum, deinceps (Keil & Mommsen 1864 : 439-440).

‘Nous devons garder à l'esprit ce qui suit : une préposition et un adverbe ne peuvent jamais être séparés, comme dans *de mane* ou *de noctu*. Ce que l'on trouve de manière incultivée et peu fréquente, ce sont certaines prépositions, mais non pas séparément, comme ces particules que le grammairien lui-même inclut comme *desursum*, *deorsum* ou *deinceps* ('d'en haut', 'vers le bas', 'suivant') [ma traduction]

À partir du XVIII^e siècle, l'usage des prépositions complexes passera par le filtre du rationalisme, qui rejette les redondances. La critique finira par atteindre à nos écoles (*la maison d'à côté* (critiqué) vs. *la maison à côté* ; *par contre* (critiqué) vs. *en revanche*). La norme a accepté quelques combinaisons, généralement sous forme univérée (cf. DE EX > *dès* ; AB ANTE > *avant*). Le DMF cite une série de variantes avec *dextre*, qui sont fondamentalement des synonymes présentant des nuances locales ou directionnelles, peu systématiques : *à dextre*, *à la dextre*, *au dextre*, *en dextre*, *sus dextre*, *vers dextre*. Ajoutons qu'il serait vain, dans ces cas-là, de vouloir séparer l'adverbe de la préposition, du moins du point de vue sémantique.

La modification de manière-circonstance est plutôt marginale au début, mais elle devient plus fréquente au XVI^e siècle, selon la datation des exemples dans Frantext. Il faut toutefois rester prudent, car le *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler & Lommatzsch (TL) fournit souvent des occurrences antérieures et des variantes supplémentaires, tout comme le DMF. Je me réfère donc en premier lieu à ces sources.

Dans le contexte de l'exécution rigoureuse d'une loi ou sentence, on trouve dans Frantext à *la rigueur*, dont l'emploi absolu ne figure pas encore dans le TL (s.v. *rigor*), sauf pour la construction plus explicite *par rigueur de justice* :

Toutesfois icelluy grant maistre considerant que ledit injuriant estoit personnage de petit estimation, et la longue detencion de sa personne en prison, luy pardonna et ne vout point la sentence donnée contre luy estre à *la rigueur* mise à execution. (*Interpolations et Variantes de la Chronique scandaleuse : Journal de Jean de Roie connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, 1502)

Le DMF donne plusieurs variantes qui n'atteignent pourtant pas le même degré de lexicalisation et discursivisation en emploi absolu qui caractérise à *la rigueur* en français moderne : *tourner à grant rigueur* 'avoir des conséquences fâcheuses', *par rigueur*, *à rigueur de droit*, *prendre en sa rigueur*.

Frantext donne aussi à *cru* 'à même qcch., sur le coup' :

Tuit cilz de l'ost Girart senz nulle cognoissance
Furent *armé a cru* pour avoir differance
Entr' eux les Franceois (*Girart de Rossillon*, 1334)

Le DMF exprime son doute quant à l'interprétation de cet exemple : « 'être armé à même la peau (?)' ». Il semble que à *cru* s'y réfère à l'armement des gens dans l'état même où ils se trouvent, avec ou sans formation militaire, préparé ou non, habillées comme il faut ou non. Le sens de 'en contact direct avec' sera développé en français moderne :

« Portant à cru le baudrier d'un sabre sur sa poitrine sans chemise (FLAUB., *Éduc. sentim.*, t. 2, 1869, p. 127). « Assis à cru sur l'herbe » (GIDE, *Thésée*, 1946, p. 1415). [...] *monter à cru* 'monter à cheval sans selle' [...] « À onze ans, l'enfant [Gaston] en vint à monter à cru, sans même une sangle à panneau, pour être plus près de son poney » (Jean de La Varande, *Centaure de Dieu*, 1938) (TLFi : s.v. *cru*).

À la bonne foi :

Le bon homme de Curé, se mettant aucunes fois aux champs, le tout à la bonne foy, se vantant de belles besongnes (par ce qu'il estoit ouy tres volentiers) et que (Dieu mercy) il ne craignoit homme des deux prochaines paroisses (et ce disoit sans blâmer personne) ou à chanter du contre point, ou bien et rustrement faire un prosne (Noël du Fail, *Les Propos rustiques de Maistre Leon Ladulfi champenois*, 1547)

Le TL (s.v. *foi*) enregistre toute une série de groupes prépositionnels avec *foi* que j'énumère sans citer les exemples : *a foi* 'fidèlement', *voire a foi* 'vraiment vrai', *a la bone foi* 'très fidèlement', *par bone foi* 'vraiment, véritablement', *a/en la moie foi/en moie foi* 'je (vous) assure, donne ma parole'. Notons que peu importe si l'on dit *a la moie foi* ou *en la moie foi*. Le DMF indique les variantes *de bonne foi* et *en bonne foi* (s.v. *foi*).

À la longue est employé pour la modification circonstancielle de temps :

Le sieur de Langey, considerant qu'à la longue ses gens n'auroient moyen de porter la fatigue et que luy mesmes, pour les longs travaux precedens qu'il avoit endurez, estoit devenu perclus, tellement qu'il ne s'aydoit que du cerveau et de la langue, trouva moyen de tirer du camp imperial cinq ou six mille hommes de pied d'Italie et quelque cavalerie, dont il se renforça et affoiblit son ennemy d'autant (*Mémoires de Martin Du Bellay*, 1556)

Le TL (s.v. *lonc*) donne des attestations plus anciennes et plus variées :

d'orgueil et d'outrage .. ne doit nus jöir a la longue (Philippe de Novare, *Mémoires* (1218-1243), ~1258) 'à long terme'

Mais je vous en dirai, qui de lonc l'ai apris (*Aiol*, deuxième moitié XII^e siècle) 'depuis longtemps, il y a belle lurette'

Il erent andoi par mal
De lonc d'une were mortal (*Amadas et Ydoine*, début XIII^e siècle) 'long temps durant'

Le fait que l'on trouve le plus souvent, en ancien français, non pas des adverbes prépositionnels de manière-circonstance avec *à la* mais des modificateurs de temps, d'espace ou de construction du discours, ainsi que la grande variété morphosyntaxique des formes dans ces domaines (v. Hummel *et al.* 2019 : 1095), suggère l'idée d'une expansion progressive des modificateurs de manière-circonstance en emploi absolu qui culmine au XVI^e siècle (la diachronie postérieure n'a pas été prise en compte ici).

Le DMF dispose d'un bel article sur *long* qui met en évidence la complexité de ses emplois adjectivaux et adverbiaux à sémantique-pragmatique locale, temporelle et discursive. Mentionnons l'usage des variantes plus explicites *de long temps*, *dès long temps*, *de longue main*. Ajoutons également un exemple de l'emploi local dans *à la longue* et *à la lee* 'en long et en large' (s.v. *long* et s.v. *lé*) :

A la longue et a l'alee,
Grant meslee
De vens y puet on sommer (Arnoul Gréban, *Mystère de la Passion*, ~1450)

À la vérité :

Des quels mots la povre chambrière estoit estonnée des quatre pieds, car elle pensoit que c'estoit la plus grande malediction du monde. Et à *la verité* il usoit quelques fois de si rudes termes, que les poules s'en fussent levées du juc

(*Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis de feu Bonaventure des Périers*, 1558)

Le groupe à *la verité* n'est pas attesté encore dans TL (s.v. *vérité*), mais on y trouve une longue série de précurseurs ayant une fonction épistémique : *dire par verité, por verité, (dire/savoir) de verité, (dire) par verité, à verité dire, en verité*. Au vu de cette riche variation, il est frappant de constater que la combinaison de *vérité* avec *à la* est une innovation du XVI^e siècle. Le développement est donc parallèle à celui de *à la légère*. La série de variantes se maintient en moyen français. Le DMF ajoute à *vérité* et *en bonne verité*, qui rappellent l'usage de *en bonne foi* à côté de *à la bonne foi*.

Les cas de *à la haste* et *en presse* 'étant obligé / dans l'urgence' mettent en évidence un processus de grammaticalisation en tant qu'adverbes prépositionnels en emploi absolu à partir de constructions plus explicites :

Mes deux gens s'evueillent en sursault et de prendre leurs vestemens à *la haste*.

(*Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers*, 1558)

A moult grant haste, a moult grand presse

Li uns a l'autre se confesse (Gautier de Coincy, TL : s.v. *presse*, début XIII^e siècle)

Ains nus *en presse* ne *en cler*

Nel vit decier ne eschiver (*Durmart le Galois*, TL : s.v. *presse*, XIII^e siècle)

Dans la dernière citation, *presse* a le sens de 'foule, concentration de personnes', opposé à *en cler* 'en petit nombre, groupe', qui est probablement une construction productive créée *ad hoc* en analogie avec *en presse*. Le TL donne un seul exemple avec *en clair* 'sur un ton haut'. Le DMF contient les variantes *être en presse* 'entouré de monde, donc sollicité' et, avec le sens de 'hâte', *à presse, en presse, sans presse*. Le DMF fournit également les variantes *à cler, au clair* et *de clair* avec des significations concrètes associées à la luminosité, ainsi que des significations métaphoriques dans les domaines de l'ouïe et de l'intelligence.

Quant à *hâte*, le TL cite plusieurs exemples pour *en haste* et *a grant haste* (TL : s.v. *haste, heste*) :

Guiburc... li (Girart) aporetet d'un sengler une espalle

Li cuens la pris, si la manjat *en haste* (*Chanson de Guillaume*, premier quart XIII^e siècle)

La haie me fait tressaillir

A grant peõr e a grant heste (Guillaume de Lorris, *Roman de la rose*, ~1230)

Le DMF atteste les variantes *à haste, à grande haste, à toute(s) haste(s), en haste, en grande haste* (s.v. *haste*), ainsi que, pour *à grande peur*, les synonymes *de/par peur*. Il est possible que *à grande peur* ait été créé *ad hoc* dans la citation pour réaliser un parallélisme avec *à grande hâte*. Ceci souligne la productivité des adverbes prépositionnels.

Le groupe à *la chaude* 'sans réfléchir, du coup' apparaît au XVI^e siècle :

Le prevost, quelque ententif qu'il fust environ ce prisonnier, si sentit-il bien qu'on luy fouilloit en samanche. Il taste et trouve sa bourse à dire, dont il fut le plus despité du monde ; et, ne voyant autour de soy que des gens de bien, au moins bien habillez, il ne sçavoit à qui s'en prendre. Mais à *la chaude* vint saisir un gentilhomme le plus prochain de luy, en luy disant : « Est-ce vous qui avez prins ma bourse ? »

(*Les Nouvelles Récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers*, 1558)

TL (s.v. *chaut*) signale la variante antérieure *en chaud* :

En caut fait de omechide (Jean Roisin, *Livre Roisin*, ~1280-1296)

Le DMF (s.v. *chaud*) donne un seul exemple pour *à chaud* dans le domaine météorologique : *à chaud et froidure* ‘par tous les temps’.

Notons également l’emploi de *à la faveur* et *à la vue* :

Or laissons le maintenant fuir à pied, et retournons à nostre moulin : où la musniere sçachant que son mary s'en estoit fuy pour l'opinion qu'il avoit de l'avoir estranglée, toute pensive qu'elle deviendroit, se lève, et à quelque peine alluma sa lampe, puis va trouver ses deux hostes tapis contre leurs sacz de farine, comme le Lièvre contre une motte de terre. Iceux *à la faveur* de la clarté s'estans recongneus, tous esperdus d'extreme joye, s'embrassèrent si estroitement, qu'on eut dit que la véhémence de l'ancienne affection ressuscitée, combatant avec l'estonnement, et merveille de s'estre rencontrez en ce lieu, les mettroit hors d'eux-mesmes. (Jacques Yver, *Le Printemps (extraits)*, 1572)

Toutes les fois qu'il estoit question de combattre, il sçavoit bien amadoüer ses soldats par harengues et langages convenables ; et leur accroistre le cueur *à la veüe* de l'ennemy, où bien souvent les plus assurez balacent et vacillent.

(Blaise de Vigenère, *L'Histoire de la décadence de l'Empire grec, et établissement de celui des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chalcondyle* [trad.], 1577)

Le DMF cite également les variantes *par faveur* et *pour la faveur* (s.v. *faveur*), et *en vue de* (s.v. *vue*).

Les syntagmes prépositionnels réalisant une modification de manière-circonstance avec *volee* comme base lexicale font partie de l’usage établi du XVI^e siècle :

Et toutefois, esperant en dépit de toute espérance, encore qu'il ne pût rien prendre ni *au bond* ni *à la volée*, et que cette dure chasteté, plus habile à réparer que son assaillant à faire brèche, lui tailloit de jour en jour besogne nouvelle, délibéra de s'aider de quelque dariolette d'amour, qu'ils appellent, sauf la révérence de la compagnie, une maquerelle (Jacques Yver, *Le Printemps (extraits)*, 1572)

et si bien il n'eust renversé et mis au bas une telle puissance, comme se trouvoit lors celle de ce Tartare, il eust bien mieux toutesfois sceu prendre son party, pour ceder à ses premieres furies et tempestes : se fortifier en lieux propres et avantageux : luy couper les vivres ; l'escorner et affoiblir peu à peu par embusches, escarmouches, et legiers combats ; sans ainsi temerairement, et *à la volee* hazarder sa personne, ses armées, et son Empire, à l'incertain événement d'une bataille mal convenable. (Blaise de Vigenère, *L'Histoire de la décadence de l'Empire grec, et établissement de celui des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chalcondyle* [trad.], 1577)

Au bond semble être une création *ad hoc* stimulée par *a la volee*. Le TL distingue toute une série de variantes morphosyntaxiques et de significations avec le substantif *volee*, y compris son domaine d’origine, l’oiseau qui s’envole [s.v. *volee*] :

(au concret) *prendre sa volee* ‘s’envoler’ :

Tantost le faucon deslaça
Les giez laça sans demoree
Et cil se mist *a la volee* (*Roman de Renart*, ~1186-1204)

‘vite, sans demeure, aussitôt’

Le bise court *a le* [sic] *volée*
Partout par la plaine voie lée (Renclus de Moiliens, *Li Romans de carité*, ~1225)

‘vite et vigoureux’

Olivier le feri tel coup *a la volee*
Que le cercle d'or fin fist chëoir a la pree
(*Geste de Monglane*, deuxième moitié du XIV^e siècle ; sigle DEAF : GesteMonglGirD)

‘inconsidérément, trop vite’

Ne cuidiés pas que je die *a la volee* [à volée]
Que je vos aim de cuer entirement (*Chansons de Perrin d'Angicourt*, troisième quart XIII^e siècle)

a une volee, en une volee ‘du même coup, d'un seul coup’

Et li vilains bee le goule
Se jete ens *a une volee* [variante : *tot de volee*]
(Jehan Bodel, *Le Vilain de Farbu*, deuxième moitié du XII^e siècle)

Jousta a Emery de grande randonnee
Qu'il abati soubz lui droit *en une volee*
(*Geste de Monglane*, deuxième moitié du XIV^e siècle ; sigle DEAF : GesteMonglGirD)

de volee ‘vite’

Par le pertuis i passast de volee
Uns esperviers, sans point de demoree (*Couronnement de Louis*, deuxième tiers XII^e siècle)

Le DMF retient essentiellement la variante *à la volee*, en y ajoutant *à grand volee, d'une volee* et *de ceste volee* (s.v. *volee*).

4.3.2. Pourquoi le féminin, pourquoi l'article défini ?

Quant à l'utilisation des marques du féminin, on peut attirer l'attention sur l'emploi des périphrases telles que *à la manière, à la guise* et *à la mode* :

Je recorde ces choses, pour ce que plusieurs qui ne scevent riens des choses passees et aussi aucuns dissimuleurs de leur science, se ilz voient es temps crestiens aucune bataille durer un pou longuement, ilz cuerent sus tantost tres orgueilleusement à nostre religion crestienne, en criant que se ce ne feust elle, et l'en aourast les diex *à la maniere ancienne*, icelle vertu rommaine qui, par l'aide de Mars et de Bellonne, avoit achevé tant de batailles et si grandes et si hastivement, acheveroit ces meismes batailles tres hastivement. (Raoul de Presle, *La Cité de Dieu de Saint Augustin*, 1371)

LA FILLE. Nous dirons vous et moy, beau pere,
 Deux motz *a la nouvelle guise*.
(*Le Procès d'un jeune moyne et d'ung viel gendarme devant Cupido*, *Le Recueil Trepperel*, 2. *Les Farces*, 1500)

Ce qui fut si tost fait, que nostre patient fut tout estonné qu'on luy demanda la livrée, tellement qu'apres les coups de poings de fiançailles, *à la mode du pays*, Claribel changea le dueil de son pere, pour les joyes du nouveau mesnage (Jacques Yver, *Le Printemps* (extraits), 1572)

On trouve également dans le TL « poucins a la mode lombarde » (*Mesnagier*, ~1393 ; TL : s.v. *mode*). Pour *a la guise*, le TL cite « Amis, dist il, tu as Agaie prise / Et espousee *a la françoise guise* (*Bueve de Hanstone*, version continentale, premier tiers du XIII^e siècle). Il existe également *a/à la façon*, mais *façon* y est pris dans le sens de ‘face, visage, façon d'être fait’ (Frantext ; cf. TL, s.v. *façon*). L'emploi adverbial équivalent à *à la manière de* s'est établi en moyen français, avec les variantes *à la façon de* et *en façon de* (DMF : s.v. *façon*).

Un solide argument en faveur du rôle de ces ‘périphrases’ provient de la sémantique conceptuelle. En effet, dans *à la longue* la combinaison *à la* exprime un concept de durée ou d’extension temporelles, tandis que dans *à la hâte* elle conceptualise une manière de faire quelque chose. *À la fin* exprime un lieu dans l’espace où dans le temps, ce qui peut être transposé à un lieu du discours, surtout avec *à la parfin* et *à la parclose*. Or, cette sémantique spatio-temporelle cède la place à une sémantique de manière-circonstance dans *à la chaude* – la même sémantique que dans les périphrases.

Je me suis maintes fois exprimé contre l’explication rationaliste irréfléchie d’une construction par ellipse, donc ici le schéma *à la mode de Gascons* > *à la gasconne*, si l’analyse ne pondère pas, en même temps, la possibilité inverse, à savoir l’élaboration de la langue parlée, naturellement plus implicite, pour la langue écrite (Kloss 1967). L’impératif d’explicité qui accompagne généralement l’expression écrite, surtout quand, plus tard, s’y ajoute celui de la clarté logique, peut inciter les auteurs à remplacer, pour donner un exemple illustratif, la variante informelle *à la mexicaine* par *dans le style de Mexicains* ou *à la façon des Mexicains*. Il faut toutefois concéder qu’il existe, dans le cas qui nous intéresse ici, un groupe de périphrases qui favorise le féminin, selon le schéma *à la manière ancienne* > *à l’ancienne*. Il n’est peut-être même pas nécessaire de parler d’ellipse au sens strict du terme, mais plutôt d’un essaim de périphrases qui créent un arrière-plan favorable à l’usage du schéma « *à la* + adjectif au féminin / substantif féminin ». Renvoyons aussi à la construction *par doulcette manière*, dans la première attestation de *à la legiere*, en 1540.

Indépendamment de ce contexte favorable, l’usage du féminin est lié au sur-marquage assez systématique des adverbes prépositionnels dans l’usage populaire. Étant donnée l’impossibilité d’accéder directement à la tradition populaire du français parlé, il faut se contenter d’indices indirectes. Les auteurs qui s’inspirent de la tradition latine ne sauraient être motivés à utiliser l’article ou, de surcroît, le féminin. Le dépouillement systématique du latin par Solari Jarque (2022) a mis en évidence l’usage fréquent des adverbes prépositionnels du III^e siècle avant notre ère jusqu’au IV^e siècle de la nôtre, notamment dans des textes de réflexion intellectuelle ou techniques. Il s’agit de cas comme, par exemple, *a salvo* ‘en sécurité’, *de plano* ‘facilement’, *ex alto* ‘du haut’, *per occultum* ‘en cachette’ ou *in vanum* ‘en vain’, au masculin-neutre et au singulier. En termes quantitatifs, Solari Jarque a découvert quelque 200 adverbes prépositionnels différents employés dans 3 600 citations. Or, il existe une autre tradition qui, elle, est absente des textes latins. Il s’agit des groupes syntaxiques sur-marqués, qui présentent des marques morphosyntaxiques que l’on pourrait considérer comme illogiques : article défini, féminin (*à la douce*), combinaison de plusieurs prépositions (*pour de sûr*), suffixes appréciatifs (*à l’aveuglette*). Comme ils sont absents du latin écrit, on peut leur attribuer une origine orale-vernaculaire. La tendance générale à la synonymie qui apparaît dans les séries de variantes pivotant autour d’une même base lexicale, souligne le caractère arbitraire des choix qui visent avant tout à marquer de manière univoque l’adverbe prépositionnel. Le féminin fait partie de cette technique.

4.3.3. Une origine italienne ?

J’ai cherché à savoir si *à la* ne serait pas une combinaison inspirée de l’italien *alla* au temps de la Renaissance. Or, le dépouillement du premier millier d’exemples du corpus de l’italien ancien, TLIO, a donné peu de résultats, qui se limitent de surcroît au domaine d’usage traditionnel comme modificateurs du lieu ou du temps : *alla lunga*, *alla distesa*, *alla fiata*, *alla fine*, *alla mattina*, etc. L’introduction des équivalents de fr. *léger* est en effet généralement perçue comme gallicisme (v., pour l’espagnol, Corominas & Pascual 1984 : 638-639, s.v. *leve* ;

cf. FEW, vol. 5 : 289a-290, s.v. *leviarius* ; REW : s.v. *leviarius*). Dans une des premières occurrences du syntagme *à la legiere*, l'équivalent dans l'original italien est *leggiemente* :

s'estoient mis pres d'une cloison qui separoit la chambre où maistre Chappelet gisoit d'avec la leur, et, escoutans *à la legiere*, oyoient et entendoient les choses qu'il disoit au beaupere (Traduction du *Décameron* par Antoine Le Maçon, 1569)

On peut donc conclure que tout indique l'origine française du paradigme *à la*.

4.3.4. Le rôle des bases lexicales nominales substantives

Les adverbes prépositionnels à base adjectivale naissent dans un usage plus général dominé par les bases lexicales substantives, comme dans *à la hâte*, *à la volée*, *à la vue*, *à la faveur*, *à la rigueur*, etc. Ce processus mériterait une étude à part. En tout cas, ce type de modificateur saute aux yeux dès la lecture des entrées du TL consultées ici. Par rapport à l'usage moderne, il faut insister sur la productivité. Cette productivité vaut également pour l'emploi absolu, comme dans l'usage par analogie de *au bond* et *en cler* dans les exemples cités. Il faut tout de même faire une réserve concernant les tours nominaux du type *a grant torment*. Ces constructions explicites et variées sont peut-être plus propres au style littéraire qu'au langage quotidien. En fait, le jeu de variantes implicites, qui se limitent à l'adjectif comme base lexicale, et plus explicites, qui se servent de l'adjectif comme modificateur d'un substantif, accompagne la diachronie de l'ancien et du moyen français. Rappelons les exemples cités plus haut : *à grande hâte*, *de long temps*, *de longue main*, *a grant torment*, *à longue haleine*, *a grant foison*, *à grande presse*, etc.

4.4. Essai de quantification de l'emploi absolu

Pour me faire une idée de l'emploi de *a/à la*, j'ai quantifié ses occurrences en emploi absolu dans Frantext, donc à l'exclusion de cas tels *à la vérité de Dieu*, *à la nuit de dimanche*, *à la destre de Dieu*, *à la fin de l'Évangile*, *à la fin de son voyage*, *à la fin du compte*, dans les sous-corpus mentionnés en tête des colonnes du Tableau 1 :

Tableau 1 : Adverbes prépositionnels en emploi absolu en français ancien, moyen et préclassique (selon la catégorisation par époques de Frantext : f.a. = fréquence absolue, f.r. = fréquence relative par million de mots)

Adverbe	Ancien français		Moyen français		Français préclassique	
	f.a.	f.r.	f.a.	f.r.	f.a.	f.r.
à la fois/foiz	26	9	69	7	282	19
à la nuit	29	10	24	2	37	2
à la fin	59	21	212	20	616	41
à la longue	0	0	11	1	169	11
à la parfin	57	20	85	8	81	5
à la parclose	26	9	4	0	0	0
à la parsom(m)e	11	4	0	0	0	0
à la destre /droite	7	3	33	3	5	0
à la vue de	0	0	18	2	112	7
à la vérité	2	1	177	17	807	54
à la faveur	0	0	5	0	112	7
<i>à la chaude</i>	0	0	0	0	17	1
<i>à la hâte</i>	1	0	2	0	76	5

<i>à la bonne foi</i>	0	0	4	0	0	0
<i>à la presse</i>	1	0	2	0	2	0
<i>à la rigueur</i>	0	0	5	0	26	2
<i>à la volée</i>	2	1	17	2	48	3
<i>au bond</i>	0	0	0	0	1	0
à la manière	6	2	55	5	170	11
à la façon	0	0	34	3	230	17
à la guise	15	5	28	3	3	0
à la mode	0	0	48	5	199	13

La distribution des tendances diachroniques au Tableau 1 est assez hétérogène dans son ensemble. De plus, il n'est pas toujours facile de distinguer l'emploi absolu des autres cas. Cependant, la comparaison des fréquences semble indiquer une tendance à l'augmentation de l'usage pour les adverbes de manière. En effet, l'usage du groupe des adverbes mis en italiques, dont la fonction se rapproche le plus d'une modification de manière, augmente, hormis *à la bonne foi*, qui disparaît. Si l'on écarte également *à la rigueur*, qui présente une diachronie particulière l'éloignant de la modification de manière proprement dite, et le hapax *au bond*, on peut cerner un groupe d'adverbes de manière dont l'usage s'établit progressivement : *à la chaude*, *à la hâte*, *à la presse*, *à la volée*. La fréquence de *à la presse* n'augmente pas, mais cet adverbe subit un changement conceptuel : 'par contrainte > pressé par le temps'. En parallèle, les fréquences relatives des périphrases de manière avec *à la* présentent une tendance progressive, mis à part *à la guise*. On peut donc constater que l'association de la combinaison *à la* avec le concept de manière s'étend progressivement en passant de l'ancien français au français préclassique. Autrement dit, on assiste à une paradigmatization de *à la* dans le domaine de la modification de manière. Il semble probable que les tours périphrastiques aient joué un rôle de catalyseurs dans ce processus.

Conclusion

Au XXI^e siècle, l'usage de *à la légère* présente un schéma sémantique complexe, mais tout de même réduit par rapport à ses origines. Il exprime l'opinion subjective du locuteur par rapport à une action qu'il estime risquée. Sémantiquement, la construction opère un mélange de la modification de manière et de la modification circonstancielle. La connotation négative est systématique au XXI^e siècle. Diachroniquement, la connotation négative n'était qu'une option : *armer/vêtir à la légère* pouvait s'avérer aussi bien avantageux que risqué. La pertinence de la connotation négative dans l'emploi actuel s'explique surtout par la disparition des groupes avec les verbes *armer* et *vêtir*. Seuls les cas de figure qui exprimaient déjà au XVI^e siècle des évaluations subjectives négatives de la part du locuteur ont survécu.

La construction *à la légère/legiere* apparaît au milieu du XVI^e siècle, notamment avec le verbe *croire*. Ceci le met en relation avec *de legier* qui était très usuel dans l'ancienne langue, et dont la collocation la plus fréquente se faisait avec *croire*. De plus, le déclin de *de legier* coïncide avec l'essor de *à la légère*. On peut donc penser que *à la légère* a remplacé *de legier* dans une partie de ses emplois.

À en juger par les premières attestations et par le fait que le modèle du latin n'offrait au discours cultivé que des constructions du type *in serium*, sans déterminant et sans le féminin, il semble que cette construction ait été reprise de la langue parlée informelle, à un moment où *de legier* était devenu littéraire.

Cette observation a suggéré la question de savoir si la construction était née par analogie avec d'autres constructions comprenant la combinaison *à la*. Parmi les unités identifiées par la « forme *à la* » dans Frantext, seuls les emplois absolus ont été retenus. Par la suite, la documentation disponible dans le TL et le DMF a été prise en compte, étant donné que celle-ci est beaucoup plus riche dans ces dictionnaires. De plus, on bénéficie, dans ces dictionnaires, d'une documentation et d'une analyse réalisées par des spécialistes de l'époque, de la langue, des auteurs et des textes.

Les adverbes prépositionnels en construction absolue avec *à la* sont fréquents dès les débuts, notamment dans les domaines des circonstances de temps et d'espace, ainsi que dans celui de la construction du discours, qui, selon nous, véhicule les circonstances du contenu propositionnel. Les adverbes prépositionnels de circonstance-manière n'apparaissent qu'au fil du temps, pour culminer au XVI^e siècle, soit la fin de la période de temps examinée pour *à la*.

L'hypothèse rationaliste d'un développement par ellipse, selon les schémas *à la manière ancienne* > *à l'ancienne* ou *de long temps* > *de long*, et l'hypothèse contraire d'un développement explicite des constructions orales implicites dans l'expression écrite, selon le schéma *à la mexicaine* > *à la façon des Mexicains*, dans le style des Mexicains, perdent du moins en partie de leur pertinence devant le jeu permanent que constitue le va-et-vient de ces variantes dans les textes, depuis l'ancien français jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Les constructions à base substantive semblent tout de même dominer l'usage attesté dans les textes écrits disponibles. Il est frappant d'observer que la combinaison *à la* apparaît au XVI^e siècle pour enrichir les longues séries de variantes antérieures qui s'étaient constituées autour de *léger* et de *vérité*. Le fait que *de legier* précède clairement, dans une partie de sa gamme de fonctions, *à la légère*, et la disparition progressive de *de legier* à partir du XVI^e siècle, suggèrent l'idée d'un abandon des traditions anciennes au cours de ce siècle, notamment dans des cas comme *de legier*, qui était devenu littéraire. L'attestation, au XVI^e siècle, de *à la légère* dans *Pantagruel* et dans la traduction du *Décameron* appuient l'hypothèse d'une origine populaire.

Il est évidemment difficile de prouver que cette substitution provient de la langue parlée. Cependant, les variantes avec *à la* viennent de quelque part. En termes de reconstruction diachronique, on peut mentionner le succès de syntagmes tels *à la douce* et *à la dure* dans la langue parlée moderne. Considéré dans la perspective temporelle opposée, l'article déterminé, absent en latin écrit, est une innovation des langues romanes parlées, ce qui favorise la classification de *à la* comme usage établi dans l'oralité. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un développement autochtone du français, l'hypothèse d'une influence de l'italien n'ayant pas pu être confirmée.

L'usage du féminin, lui, s'explique en premier lieu par le sur-marquage systématique des adverbes prépositionnels dans la tradition orale, même si l'usage du féminin dans les périphrases avec *manière*, *guise* et *façon* a pu jouer un rôle complémentaire. Il convient également de souligner l'ampleur de l'usage des adverbes prépositionnels depuis l'ancien français jusqu'au XVI^e siècle compris. Le regard biaisé des grammaires consacrées aux classes de mots traditionnelles, qui excluent les 'périphrases', risque d'occulter le fait que les adverbes prépositionnels pourraient bel et bien avoir été l'adverbe par excellence de la langue ancienne, plus important que l'adverbe en *-ment* et l'adjectif-adverbe.

Dès sa première occurrence au XVI^e siècle, *à la légère* hérite de son prédécesseur *de legier* sa relation avec l'opinion subjective du locuteur portant sur les risques futurs de l'événement verbal, donc une circonstance. Cependant, des groupes comme *armé à la légère* ou *vêtu à la légère* pouvaient exprimer une évaluation neutre, descriptive, voire positive. L'emploi actuel perd ces connotations neutres ou positives et ne conserve que la connotation de risque dans la perception subjective du locuteur. Du point de vue conceptuel, l'emploi moderne de *à la légère*

fait preuve d'une 'mémoire historique', dans la mesure où il réalise un mélange ou *blending* de manière-circonstance : c'est une façon d'agir qui s'envisage par rapport à des circonstances qui pourraient se produire dans le futur. Cette diachronie ressort en premier lieu de la perte des groupes à connotation primordialement neutre.

Références bibliographiques

- Cadiot, Pierre. 1997. *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.
- Casas Gómez, Miguel & Martin Hummel (éds.). 2017. *Semántica léxica*. *Revista de Filología Hispánica [RILCE]* 33 (3). Pamplona : Universidad de Navarra. <https://revistas.unav.edu/index.php/rilce/issue/view/262>
- Corominas, Joan & José. A. Pascual. 1984. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*. Vol. 3. Madrid : Gredos.
- Coseriu, Eugenio. 1987. Le latin vulgaire et le type linguistique roman. In József Herman (éd.), *Latin vulgaire – latin tardif*, 53–64. Tübingen : Niemeyer.
- Coseriu, Eugenio. 1988 [1971]. Der romanische Sprachtypus. Versuch einer neuen Typologisierung der romanischen Sprachen. In Jörn Albrecht (éd.), *Energie und Energon*, vol. 1, 207–224. Tübingen : Narr.
- Croft, William. 2022. *Morphosyntax*. Cambridge & New York : Cambridge University Press.
- DEAFbiblél = *Complément bibliographique du Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF). <https://alma.hadw-bw.de/deafbibl/>. Consulté en janvier 2026.
- DLE = Real Academia Española. *Diccionario de la lengua española*. 23^e édition, version 23.8.1. <<https://dle.rae.es>>.
- DMF = *Dictionnaire du moyen français*. Version 2023 (DMF 2023). ATILF (CNRS & Université de Lorraine). <http://www.atilf.fr/dmf> (consulté en décembre 2025).
- Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi & Jean-Pierre Mével. 1991. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Fagard, Benjamin. 2012. De *ante* à *devant* et *avant* : différenciation sémantique dans l'évolution des langues romanes. *Langages* 188, 111–131.
- Fagard, Benjamin. 2020. Prépositions et locutions prépositives. In Christiane Marchello-Nizia *et al.* (éds.), *Grande grammaire historique du français*, 856–886. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Fagard, Benjamin, José Pinto de Lima & Dejan Stosic (éds.). 2019. *Les prépositions complexes dans les langues romanes* (= *Revue romane* 54/1).
- FEW = Wartburg, Walther von. 1922-2002. *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Vol. 1-25. Bonn : Klopp, Leipzig-Berlin : Teubner, Bâle : Helbing & Lichtenhahn, Bâle : Zbinden.
- Fillmore, Charles J. 1968. The case for case. In Emmon W. Bach & Robert Thomas Harms (éds.) : *Universals in linguistic theory*, 1-88. New York : Holt, Rinehart, and Winston.
- Fillmore, Charles J. 1975. An alternative to checklist theories of meaning. *Proceedings of the First Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 123–131. Berkeley : Berkeley Linguistic Society.
- Fillmore, Charles J. 1977. Scenes-and-frames semantics. In Antonio Zampolli (éd.), *Linguistic structures processing*, 55–81. Amsterdam : North-Holland.
- Fillmore, Charles J. 1982. Frame semantics. In The Linguistic Society of Korea (éd.), *Linguistics in the morning calm*, 111–137. Seoul : Hanshin.
- François, Jacques, Mathilde Salles, Véronique Lenepveu. 2002. La catégorisation adjectivale et adverbiale. In Françoise Cordier & Jacques François (éds.), *Catégorisation et langage*, 83-105. Paris : Lavoisier.
- Frantext. <https://www.frantext.fr/> (consulté en décembre 2025).
- Gauger, Hans-Martin. 1971. *Durchsichtige Wörter*. Heidelberg : Winter.

- GGF = Abeillé, Anne & Danièle Godard (éds.). 2021. *La grande grammaire du français*. 2 vols. Arles : Actes Sud.
- GGHF = Marchello-Nizia, Christiane, Bernard Combettes, Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds.) 2020. *Grande grammaire historique du français*. 2 vols. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Glatigny, Michel. 1982. Remarques sur la formation des adverbes en *-ment* au seizième siècle. In Nelly Danjou-Flaux & Marie-Noëlle Gary-Prieur (éds.), *Adverbes en -ment, manière, discours*, 65-90. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Glatigny, Michel. 2005. L'éternel retour des adverbes en *-ment* XVI^e –XX^e siècle. In Jan Goes (éd.), *L'adverbe : un pervers polymorphe*, 43-67. Arras : Artois Presses Université.
- Goldberg, Adele E. 1995. *Constructions. A construction grammar approach to argument structure*. Chicago & London : The University of Chicago Press.
- Goldberg, Adele E. 2006. *Constructions at work*. Oxford : Oxford University Press.
- Hummel, Martin. 2016. The semiotic basis of conceptual and procedural meaning. Towards a cognitive model of the linguistic sign. In Benjamín García-Hernández & Azucena Penas Ibáñez (éds.), *Semántica latina y románica. Unidades de significado conceptual y procedimental*, 57-100. Bern/Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Hummel, Martin. 2018a. Baseline elaboration and echo-sounding at the adjective adverb interface. *Cognitive Linguistics* 29 (3). 407–452. <https://doi.org/10.1515/cog-2016-0033>.
- Hummel, Martin. 2018b. Romance sentence adverbs in *-mente* : epistemic mitigation in synchrony and diachrony. In Anna-Maria De Cesare, Ana Albom, Doriana Cimmino & Marta Lupica Spagnolo (éds.), *Formal and functional perspectives on sentence adverbials in the Romance languages and beyond. Linguistik online* 92 (5), 111–144. <https://doi.org/10.13092/lo.92.4507>.
- Hummel, Martin. 2018c. Éléments d'une diachronie grammaticographique et normative de l'adverbe français accompagnés de trois méthodes pour mesurer l'effet du discours normatif sur l'usage. *Romanische Forschungen* 130. 3-35.
- Hummel, Martin. 2019. The third way: Prepositional adverbials in the diachrony of Romance. Part one. *Romanische Forschungen* 131(2), 145-185. <https://doi.org/10.3196/003581219826376199>
- Hummel, Martin. 2024. Adverbs. In Anna-Maria De Cesare & Giampaolo Salvi (éds.), *Manual of Romance word classes*, 401-429. Berlin / Boston : De Gruyter. <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783110746389-016/html>
- Hummel, Martin. 2026. The notion of MANNER in Romance (and English): caught between the adjectival and circumstantial poles of modification. In Olivier Duplâtre & Patrick Duffley (eds.), *Expressing manner. The linguistic realizations of an elusive concept*, 111-133. Berlin & Boston: De Gruyter Mouton.
- Hummel, Martin. À paraître a. L'adverbe du point de vue romanistique. *Langages*. [numéro spécial édité par Inka Wissner].
- Hummel, Martin & Anna Gazdik. 2021. *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe*, 2 vols. Berlin & Boston : De Gruyter.
- Hummel, Martin & Inka Wissner. 2024. La diacronía de la preposición compuesta *de a* en el español americano. *Nueva revista de filología hispánica [NRFH]* 72 (2). 535–601. <https://nrfh.colmex.mx/index.php/nrfh/article/view/3952>.
- Hummel, Martin, Adrian Chircu, Jairo Javier García Sánchez, Benjamín García-Hernández, Stefan Koch, David Porcel Bueno & Inka Wissner. 2019. *Prepositional adverbials in the diachrony of Romance : a state of the art. Zeitschrift für romanische Philologie* 135. 1080-1137.
- Hummel, Martin, Adrian Chircu, Stefan Koch, David Porcel Bueno & Inka Wissner. À paraître. Adverbs with preposition and adjective in seven varieties of Romance : results, discussion and research perspectives. In Martin Hummel *et al.*, (éds.). À paraître.

- Hummel, Martin, Stefan Koch, David Porcel Bueno & Inka Wissner (éds.). À paraître. *Prepositional adverbs in Romance. Seven field studies in present-day varieties of French, Italian, Portuguese, Romanian, and Spanish*. Berlin / Boston : De Gruyter.
- Kloss, Heinz. 1967. "Abstand languages" and "Ausbau languages". *Anthropological linguistics* 9. 29–41.
- Lang, Jürgen. 1991. *Die französischen Präpositionen. Funktion und Bedeutung*. Heidelberg : Carl Winter.
- Langacker, Ronald W. 1999. Assessing the cognitive linguistic enterprise. In Theo Janssen & Gisela Redeker (éds.), *Cognitive Linguistics: foundations, scope, and methodology*, 13-59. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Langacker, Ronald W. 2008. *Cognitive grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- Ledgeway, Adam. 2012. *From Latin to Romance. Morphosyntactic typology and change*. Oxford : Oxford University Press.
- NDHL = Di Stefano, Giuseppe. 2015. *Nouveau dictionnaire historique des locutions. Ancien français. Moyen français. Renaissance*. 2 vols. Turnhout : Brepols.
- Ogden, Charles Kay & Ivor Armstrong Richards. 1923. *The meaning of meaning. A study of the influence of language upon thought and of the science of symbolism*. New York/London : Harcourt Brace Jovanovich.
- Oudin, Antoine. ¹1632, ²1640. *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Paris : Pierre Billaine (réimpression 1972. Genève : Slatkine).
- Petit Larousse = Le Petit Larousse illustré* 2026. 2025. Paris : Larousse.
- Pinkster, Harm. 1990. The development of cases and adpositions in Latin. In Harm Pinkster & Inge Genee (éds.), *Unity in diversity*, 195-209. Dordrecht : Foris. doi 10.1515/9783110847420.195
- Porcel Bueno, David. 2022. Esquemas adverbiales y prepositivos en la Vulgata: del modelo subyacente hebreo a los primeros romanceamientos castellanos y portugueses. In Andrés Enrique-Arias (éd.), *Traducción bíblica e historia de las lenguas iberorrománicas*, 32-54. Berlin & Boston : De Gruyter. doi: 10.1515/9783110770766-002.
- Porzig, Walter. 1934. Wesenhafte Bedeutungsbeziehungen. *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 58. 70-97.
- REW = Meyer-Lübke, Wilhelm. 1968. *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. 4^e édition. Heidelberg : Carl Winter.
- Rézeau, Pierre. 2018. *Les mots des poilus dans leurs correspondances et leurs carnets*. Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie.
- Saussure, Ferdinand de. 1922. *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de A. Riedlinger. Paris : Payot.
- Schiffrin, Deborah 1987. *Discourse markers*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Solari Jarque, Nicolás. 2022. *Las formaciones adverbiales con preposición y adjetivo (tipos de pleno, in serium) en el latín antiguo y medieval*. Thèse de doctorat. Alcalá de Henares : Université d'Alcalá de Henares.
- Tesnière, Lucien. 1988 [= 1959]. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- The Third Way : Prepositional adverbials from Latin to Romance* (2018-2022). Martin Hummel (dir.). Projet financé par le Austrian Science Fund (FWF), P 30751-G30. <https://adjective-adverb.uni-graz.at/de/fwf-projekte/the-third-way-2018-2022>
- TL = Tobler, Adolf & Erhard Lommatzsch. 1915-2002. *Altfranzösisches Wörterbuch*. 11 vols. Wiesbaden & Stuttgart : Steiner.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*. ATILF (CNRS / Université de Lorraine). <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- TLIO = *Tesoro della lingua italiana delle origini*. <http://tlio.oiv.cnr.it/TLIO> (consulté en décembre 2025).
- Wilmet, Marc. 2010. *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Wissner, Inka & Melissa Gagnon. À paraître. Adverbs with preposition and adjective in eastern Quebec : the conservative variety of Saguenay–Lac-Saint-Jean. In Martin Hummel *et al.*, (éds.). À paraître.